



ASSILASSIME
Solidarité

SDF, LOI N° 2011-009 du 12/05/2011
Agrément N° 366/MEF/SG/CAS-IMEC

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS



EXERCICE 2022

RAPPORT ANNUEL 2022

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE	7
Activités de l'institution	7
1. PRÉSENTATION D'ASSILASSIMÉ	8
1.1. Environnement socio-économique	8
1.2. Mission, Vision et Valeurs d'Assilassimé	9
1.3. Gouvernance d'Assilassimé Solidarité	9
1.3.1. Assemblée Générale	9
1.3.2. Conseil d'Administration	9
1.3.3. Comité de Direction	10
1.3.4. Comité de Coordination	10
2. PRODUITS ET SERVICES OFFERTS	10
2.1. Présentation de la méthodologie appliquée	10
2.2. Produits et services financiers	11
2.2.1. Epargne	11
2.2.1.1. Dépôt à vue	11
2.2.1.2. Dépôt à Terme (DAT)	11
2.2.1.3. Epargne tontine	11
2.2.2. Crédit	11
2.2.2.1. Le crédit coup de pouce	12
2.2.2.2. Le crédit Aménovi	12
2.2.2.3. Le crédit Miwoè	12
2.2.2.4. Le crédit individuel	13
2.2.2.5. Le crédit agricole	13
2.2.2.6. Le crédit Jeune Entrepreneur	13
2.2.2.7. Le crédit stockage	14
2.2.3. Transfert d'argent	14
2.2.3.1. Mobile money (Tmoney et Flooz)	14
2.2.3.2. Transfert d'argent traditionnel (RIA, Money gram)	15
2.3. Services non financiers	15
2.3.1. Formations	15
2.3.1.1. Les thématiques économiques ; Les thématiques sanitaires, sociales, environnementales	16
2.3.1.2. Les thématiques agricoles	17
2.3.2. Accompagnement social	18
2.3.2.1. Ecoute sociale	18
2.3.2.2. Référencement	19
2.3.3. Les partenaires sociaux	19
2.3.4. Les événements communautaires	21
2.3.5. Les causeries éducatives	22
3. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE	22
3.1. Analyse des soldes caractéristiques de gestion	22

3.2.	Situation patrimoniale	24
3.2.1.	Analyse des éléments d'actif	24
3.2.2.	Analyse des éléments du passif	26
3.3.	Analyse des indicateurs financiers et ratios prudentiels	27
3.3.1.	Indicateurs financiers	27
3.3.2.	Ratios prudentiels	28
3.4.	Gestion budgétaire en 2022	29
3.5.	Rapport avec les partenaires financiers et d'aide au développement	30
3.6.	Charges consolidées	30
3.7.	Investissement	31

4.ANALYSE DU PORTEFEUILLE

4.1.	Activité de crédit	32
4.1.1.	Evolution de la clientèle de 2020 à 2022	32
4.1.2.	Evolution de l'encours brut de crédit de 2020 à 2022	32
4.1.3.	Evolution du portefeuille à risque	33
	PAR à 1 jour	33
	PAR à 30 jours	33
	PAR à 90 jours	34
4.1.4.	Evolution de l'encours de crédit et du PAR de chaque agence	34
4.1.4.1.	Evolution de l'encours de crédit par agence	34
4.1.4.2.	Evolution du PAR à 1 jour par agence	35
4.1.4.3.	Evolution du PAR à 30 jours par agence	35
4.1.4.4.	Evolution du PAR à 90 jours par agence	36
4.1.5.	Analyse de l'encours de crédit par région	36
4.1.6.	Evolution des crédits octroyés	36
4.1.6.1.	Evolution des emprunteurs actifs	37
4.1.6.2.	Evolution du taux de fidélisation	37
4.1.6.3.	Situation des crédits en perte	37
4.1.6.4.	Situation des crédits restructurés ou rééchelonnés	38
4.2.	Activité d'épargne	38

5.STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE

6.ACTIVITÉS DU SERVICE ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

6.1.	Activités administratives	39
6.1.1.	Environnement de travail	39
6.1.2.	Amélioration des procédures	40
6.1.3.	Les missions réalisées	40
6.1.4.	Les relations avec les prestataires et les fournisseurs	40
6.1.5.	Evènements organisés	40
6.1.6.	Activités menées	41
6.2.	Gestion des ressources humaines	42
6.2.1.	Evolution du personnel	42
6.2.2.	Représentation du personnel à fin décembre 2022	43
6.2.3.	Formation de renforcement des compétences	43
6.2.4.	Organisation des ressources humaines	44
6.2.5.	Gestion des performances du personnel	44
6.3.	Perspectives	44

6.4.	Difficultés RH au cours de 2022	44
6.5.	Apports de solution	44
<hr/>		
7.	ACTIVITÉS DU SERVICE INFORMATIQUE	44
7.1.	Connectivité des agences	44
7.2.	6.2. Mise en œuvre des services de mobile money et SMS Banking.....	45
7.3.	Mise en place de l'application DOGAKABA	45
<hr/>		
8.	ACTIVITÉS SOCIALES RÉALISÉES	46
8.1.	Enquêtes et études réalisées	46
8.1.1.	Enquêtes réalisées et études réalisées.....	46
8.1.2.	Gestion de performance sociale d'Assilassimé Solidarité en 2022.....	46
8.1.3.	Gestion des plaintes et suggestion des bénéficiaires	49
8.1.4.	Activités réalisées par les conseillers agricoles et des travailleurs sociaux	49
8.1.5.	Mise en œuvre des différents projets	50
8.1.5.1.	Octroi de crédit et acquisition des engins agricoles	50
8.1.5.2.	La production des biofertilisants et des biopesticides	51
8.1.6.	Difficultés rencontrées	51
<hr/>		
9.	ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE	52
9.1.	Aperçu du département d'Audit Interne.....	52
9.2.	Portée de l'audit interne en 2022.....	52
9.3.	Les outils, méthodologie et Formations.....	52
9.3.1.	Outils et méthodologie	52
9.3.1.1.	Les Outils	52
9.3.1.2.	Méthodologie	53
9.4.	Mise en œuvre du plan annuel d'audit interne	53
9.5.	Gestion de risques.....	53
9.6.	Suivi des principales conclusions et recommandations	54
9.7.	Dispositions internes de LBC/FT	56
9.7.1.	Formation du personnel sur les dispositifs de la loi relatifs à LBC-FT.....	56
9.7.2.	Contrôle de mise en œuvre des dispositifs internes de LBC-FT	57
9.7.3.	Déclarations de versements suspects.....	57
9.7.4.	Résultats obtenus	57
9.7.5.	Perspectives de LBC/FT pour l'année 2023	58
9.8.	Relation avec les autorités et les partenaires chargés de l'audit externe	58
9.9.	Difficultés rencontrées en 2022.....	58
9.10.	Perspectives de l'audit interne et développements futurs	59
<hr/>		
10.	LES PERSPECTIVES D'ASSILASSIMÉ POUR L'ANNÉE 2023	59
<hr/>		
	DEUXIÈME PARTIE	60
	Annexe : Les états statistiques et les états financiers	61



ENTREPRENEURS
du Monde
ASSILASSIME
Solidarité
Microfinance Sociale pour tous
SIEGE SOCIAL: BP 8125, Accra, République de Côte d'Ivoire
N° d'Apprentissage: 1507/04/2012

PARLEZ LE VRAI ANGLAIS
ALLEMAND
TRADUCTEUR
91667827

OFFRE DE TRAVAIL
Télé: 99 62 16 47

MIVO ENERGIE ENTREPRENEURS du Monde **ASSILASSIME** Solidarité

Payement par tranche

Equipez-vous en produits d'accès à l'énergie et payez en plusieurs mensualités via notre microfinance

www.assilassime.org
+228 22 51 12 34
Assilassimé Solidarité



PREMIÈRE PARTIE

Activités de l'institution

1. PRÉSENTATION D'ASSILASSIMÉ

Assilassimé Solidarité est une institution de micro-finance sociale qui a été créée avec un statut juridique « Association loi 1901 » de droit togolais sous le récépissé n°1537/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 28 décembre 2012. Elle a été promue par Entrepreneurs du Monde (EdM), une ONG Française créée en 1998 suivant le récépissé N°2400 du 19 juin 1998 dont le siège social est basé à Lyon (France). Un des principes fondateurs de l'action d'Assilassimé Solidarité a été le ciblage des personnes exclues de l'offre classique de microfinance et plus particulièrement les populations vulnérables telles que les personnes vivant avec le VIH, les personnes en situation de handicap, les femmes veuves, les portefaix, etc. Initialement active seulement à Lomé, Assilassimé (qui signifie « main dans la main » en langue Ewé) a élargi sa cible d'autres couches vulnérables ainsi que de nouvelles zones géographiques. L'institution a ainsi progressivement

étendu son réseau d'agences pour atteindre en 2022 dix en tout ouvert implantées dans le Grand-Lomé, à Amlamé, Anié et Aného. Pour des raisons de positionnement, une nouvelle agence est ouverte dans la ville d'Atakpamé faisant désormais du bureau d'Amlamé un point de service.

Un accent est mis sur la formation des bénéficiaires qui est fondamentale et préalable à tout offre de crédit. Les premières offres de produits financiers délivrées furent les crédits « coup de pouce » ciblant des bénéficiaires particulièrement démunies mais motivés pour entreprendre ; Ces crédits sont exempts de toute caution, de garantie matérielle, frais de gestion ou d'intérêt. Divers autres produits sont développés et se sont ajoutés graduellement à la gamme proposée pour s'adapter aux besoins des cibles au fur et à mesure du développement des activités.

1.1. Environnement socio-économique

Avec un PIB estimé à 4720 milliards FCFA en 2021 pour une population de 8,5 millions d'habitants qui croît au rythme de 2,4 % par an, le Togo appartient à la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Son PIB/habitant est de l'ordre de 850 EUR. Le niveau de pauvreté est deux fois plus élevé en milieu rural (58,8%) qu'en milieu urbain (26,5%). Ceci tient notamment à la concentration de la croissance économique dans les secteurs modernes et au faible accès à des services de qualité. La pauvreté est légèrement plus élevée au sein des ménages dirigés par les femmes (45,7%) que ceux dirigés par les hommes (45,2%). Les femmes demeurent plus vulnérables car ayant un accès limité aux opportunités économiques, à l'éducation, la santé et autres facilités socio-économiques de base¹.

En termes de ventilation sectorielle, le secteur primaire (principalement l'agriculture) contribue à hauteur de 18,5 % au PIB ; le secteur secondaire, qui repose en grande partie sur l'agroalimentaire, la construction ainsi que la production et la distribution d'eau, d'électricité et de gaz, représente 22,9 % du PIB ; tandis que le secteur tertiaire centré autour du commerce, de

l'activité portuaire, aéroportuaire et financière contribue à plus de la moitié du PIB (58,6 %). Le clinker et le ciment, les phosphates, le coton-fibre sont les trois principaux produits d'exportation aux côtés de filières émergentes (soja, ...). Grâce au choix de MSC qui a fait du port de Lomé en 2014 sa plateforme de transbordement, ce dernier s'impose comme le 5ème port de conteneurs d'Afrique et le 1er sur la côte ouest d'Afrique subsaharienne. Le Togo mise à court et moyen terme sur des investissements dans le secteur cimentier, dans la transformation des phosphates, dans la zone industrielle spéciale d'Adétikopé avec l'objectif de créer des chaînes de valeur issues de matières premières locales (coton, soja, bois, ...)².

Après la pandémie COVID-19 qui a duré quatre ans et dont les effets se sont estompés en 2021, la croissance économique du Togo a commencé à se redresser peu à peu quand elle a à nouveau connu en 2022 les effets de la crise issue de la guerre en Ukraine entraînant une baisse des recettes d'exportation et une augmentation du coût de la vie qui est partiellement compensée par l'augmentation des dépenses publiques. Une forte

¹ Source : la Banque Mondiale, vue d'ensemble
<https://www.banquemondiale.org/fr/country/togo/overview>

² Source : Direction Générale du Trésor
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TG/conjoncture>

hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a conduit l'inflation globale à atteindre son niveau le plus élevé en 20 ans, soit 7,5% en 2022 ; ceci a contribué à un ralentissement significatif des dépenses de consommation. L'augmentation des coûts de l'énergie et des engrais a également eu un impact négatif sur le secteur agricole. Dans ce contexte, l'extrême pauvreté a augmenté pour atteindre 30,6% au niveau national et 45,9% dans les zones rurales.

Selon les projections de la BAD, la croissance nationale pourrait ainsi passer de 6,2% initialement anticipée à 5,8% cette année.

En effet, « pour 2022, les perspectives de l'économie semblaient favorables. Cependant, l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourrait ralentir la reprise que le Togo a initiée en 2021 (6% contre 1,8% en 2020), avec une croissance du PIB attendue à 5,8% contre une prévision initiale de 6,2% début février 2022. », indique l'institution panafricaine basée à Abidjan.

La hausse de l'inflation et l'insécurité croissante dans la région des Savanes ont conduit le gouvernement à revoir le prix des engrais et du carburant à la hausse

mais aussi l'augmentation des salaires et des pensions dans le secteur public. Ces augmentations s'élèvent à 1,3% du PIB. 2% du PIB aussi sont affectés à des fins de sécurité, ce qui a conduit à l'augmentation du déficit budgétaire à 8,3% du PIB en 2022, contre 4,8 % en 2021. La dette publique a également augmenté, passant de 63.6% du PIB en 2021 à 68% du PIB en 2022.

La croissance devrait se stabiliser à 4,9 % en 2023. Avec la reprise de l'économie mondiale en 2024-25, la croissance du Togo devrait également se renforcer, atteignant 5,3% en 2024 et 5,5% en 2025, mais les mesures d'assainissement budgétaire et le resserrement des conditions de financement freineront la demande intérieure. Alors que l'extrême pauvreté devrait rester élevée en 2023, à 30,7%, elle devrait progressivement diminuer pour atteindre 30,1 % en 2024 et 29,5% en 2025 grâce à la modération de l'inflation et à la reprise de la production agricole. Ces perspectives positives pour ces années sont néanmoins élaborées dans un contexte international incertain, où les pressions liées à la Covid-19 et le conflit Ukraino-Russe se font encore sentir, malgré les nombreux efforts de relance économique.

1.2. Mission, Vision et Valeurs d'Assilassimé

Assilassimé Solidarité s'est dotée d'une mission qui consiste à "offrir un accès durable à des services de microfinance sociale adaptés pour les personnes en situation d'exclusion ou d'extrême pauvreté, ayant un accès limité au système de microfinance classique au Togo, pour leur permettre de mener des activités génératrices de revenus et d'améliorer leurs conditions de vie".

Sa vision est de "permettre à toute personne désireuse d'entreprendre pour qu'elle et sa famille s'affranchissent durablement de la pauvreté".

Pour atteindre sa mission, Assilassimé a retenu 3 valeurs que sont : la transparence, l'engagement et le professionnalisme.

1.3. Gouvernance d'Assilassimé Solidarité

1.3.1. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale (L'AG) est l'organe de gouvernance suprême de l'institution. Elle est composée de l'ensemble des membres de l'association (fondateurs, adhérents, sympathisants, membres d'honneur).

L'AG se réunit une fois par an en session ordinaire. Les membres fondateurs et adhérents peuvent élire les membres du Conseil d'Administration.

1.3.2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration d'Assilassimé Solidarité se compose exclusivement d'administrateurs non

exécutifs conformément aux exigences réglementaires en matière d'intermédiation financière applicables

aux Systèmes Financiers Décentralisé du Togo. L'Assemblée Générale élit en son sein les membres du Conseil d'Administration, à bulletin secret, à la majorité absolue des voix exprimées par les membres à jour

1.3.3. Comité de Direction

Le Conseil d'Administration d'Assilassimé Solidarité a mis en place un Comité de Direction chargé de la gestion courante de l'institution, de la surveillance de ses différents secteurs d'activités et d'information

1.3.4. Comité de Coordination



de leur cotisation. Leur mandat est de trois (03) ans renouvelables une fois. Conformément à l'article 30 des statuts, le Conseil d'Administration est composé de cinq (5) membres.

adéquate et diligente du Conseil d'Administration. Il est chargé des tâches qui lui sont attribuées et est présidé par le Directeur Exécutif.

Le Comité de Coordination a été mis en place par le Comité de direction afin de donner une vue holistique aux Responsables des agences sur la situation de l'institution. Il est composé des membres du comité de direction auxquels s'ajoutent : le Chef comptable, le Chargé SIG, des Coordinateurs d'agences, le Chargé du développement des services sociaux, le Chargé de la gestion de la performance sociale, et les Responsables d'agence. Le comité de coordination se réunit au moins tous les deux mois et peut rapprocher ses rencontres selon l'urgence des sujets à traiter.

2. PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

Assilassimé offre différentes gammes de produits et services financiers et non financiers, adaptés aux besoins spécifiques des bénéficiaires. En collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, elle adopte une approche économique visant

à libérer le potentiel des cibles (urbaines et rurales) en faisant la promotion de systèmes productifs durables, économiquement viables et aussi la diversification des sources de revenus des bénéficiaires.

2.1. Présentation de la méthodologie appliquée

La méthodologie de prédilection est celle qualifiée du "groupe à responsabilité individuelle." Il s'agit d'une méthodologie spécifique dénommée « Aménovi ». Cette méthodologie allie services financiers (crédit, éducation financière ...) et socio-économiques (formations, conseil à la gestion d'activités génératrices de revenus existante et projet ...) à travers des groupes de bénéficiaires. La taille d'un groupe, suivant les zones d'intervention, est de 25 à 40 personnes en milieu urbain ; et de 20 à 40 personnes en milieu rural. Néanmoins, Assilassimé reste ouverte aux autres catégories de clientèles du moment où leur financement n'entraîne pas une dérive de la mission sociale.

La méthodologie Aménovi a l'avantage de permettre à ses bénéficiaires un accès au premier crédit, sans caution solidaire ni garantie financière. A l'issue du premier crédit obtenu sans garantie financière, le bénéficiaire constitue progressivement la garantie financière nécessaire pour son crédit suivant, et ainsi de suite. La méthodologie Aménovi par ce biais préserve les bénéficiaires des inconvénients liés à la constitution des dépôts de garanties en bloc, et leur évite de s'endetter ailleurs pour constituer la garantie financière en vue de bénéficier d'un crédit.

Chaque réunion de groupe est une occasion de formation, de sensibilisation sur des thématiques sociales, économiques, sanitaires ou techniques. La date de mise en place du crédit peut varier d'un membre à un autre

au sein du même groupe et est fixée selon les préférences de chaque bénéficiaire ; de même, la durée et le montant d'un crédit sont fixés en fonction des activités de chaque micro-entrepreneur pris individuellement.

2.2. Produits et services financiers

Divers instruments financiers sont proposés aux bénéficiaires membres des groupes ou non comme produits et services adaptés à leur situation.

2.2.1. Epargne

C'est un produit destiné aux bénéficiaires individuels et membres des groupes d'Assilassimé Solidarité qui ont ouvert un compte au sein de l'institution.

2.2.1.1. Dépôt à vue

C'est un compte pour dépôt au jour le jour où les bénéficiaires peuvent effectuer des dépôts et des retraits à leur guise. Les bénéficiaires font leurs dépôts en espèce lors des réunions de groupes, ou directement au guichet

dans les agences d'Assilassimé et/ou via l'application Mobil Money appelée Gassiassi. Le dépôt minimum que le bénéficiaire ne peut pas retirer sur le compte est de cinq cent (500) francs.

2.2.1.2. Dépôt à Terme (DAT)

Ce produit permet aux bénéficiaires de pouvoir bloquer un montant sur leurs comptes en vue d'une utilisation futur (à moyen ou long terme- six mois minimum) et en contrepartie, il bénéficie de versement d'intérêts.

Le montant de cette rémunération est librement déterminé après un accord entre Assilassimé et son bénéficiaire suivant la procédure de gestion du DAT. Le montant minimum pour un DAT est de cent mille (100 000) francs.

2.2.1.3. Epargne tontine

C'est une forme de collecte de proximité qui se fait quotidiennement suivant la mise ou cotisation journalière du bénéficiaire. C'est un produit destiné à toute personne désireuse de cotiser journalièrement.

C'est un produit qui permet aux bénéficiaires d'épargner de petits montants régulièrement et à leurs convenances ; Un taux de garde de 3% sur la cotisation effectuée est retenu à chaque mois de collecte comme commission.

Elle est assurée par des agents collecteurs. Les mises du bénéficiaire varient mais un niveau minimum de deux cent (200) francs est fixé pour des raisons de commodité.

A l'échéance, chaque souscripteur reçoit à l'agence de son affiliation la somme correspondant au montant total de ses dépôts, après retenue de 3% pour la commission due.

2.2.2. Crédit

Sept (07) types de crédits sont mis à la disposition des bénéficiaires. Ces crédits sont destinés à développer ou créer des activités génératrices de revenus (AGR). Tous

les crédits de groupes d'Assilassimé sont octroyés sans garanties matérielles, ni cautions physiques.

2.2.2.1. Le crédit coup de pouce



Il s'agit d'un crédit productif destiné aux personnes particulièrement vulnérables et qui ont besoin d'un tout petit prêt pour démarrer une activité. Ce crédit est décaissé sans frais de dossier ni intérêt. Son montant

varie entre 5.000 FCFA au minimum et de 20.000 FCFA au maximum. Il est accordé pour une durée se situant entre 3 mois et 6 mois au maximum et est renouvelable deux fois seulement.

2.2.2.2. Le crédit Aménovi



C'est un crédit de groupe à responsabilité individuelle pour financer les AGR. Le montant et la durée du crédit est adaptés à chaque emprunteur, mais le suivi et la gestion des remboursements se font lors des réunions mensuelles du groupe.

La durée du crédit est au minimum de 3 mois et de 6 mois au maximum pour le premier cycle, et de 18 mois pour les autres cycles successifs. Le montant varie de 25 000 FCFA à 3 millions de FCFA. Pour les premiers prêts, le montant plafond accordé est de 150.000F CFA. Son taux d'intérêt est de 1.5% mensuel dégressif avec les frais de gestion de 1.45% du montant du crédit accordé.

2.2.2.3. Le crédit Miwoè

Il présente les mêmes conditions que le crédit Aménovi en termes de méthodologie de groupe à responsabilité individuelle mais l'objet du crédit diffère.

En effet, ce produit de crédit est à la fois un crédit productif et un crédit consommation : une partie du crédit est utilisée pour l'acquisition de produits à

forte efficacité énergétique permettant aux ménages de réduire leurs dépenses quotidiennes. Ces produits sont fournis par le partenaire d'Assilassimé Solidarité, Mivo Energie et comprennent des lampes solaires, des foyers améliorés et des Kits Gaz. Le taux et les frais de

2.2.2.4. Le crédit individuel

Ce produit dénommé Mavo (je veux être libre), est un crédit proposé à des bénéficiaires ayant une ancienneté d'au moins 5 cycles de crédit obtenus dans les groupes et qui souhaitent disposer plus de temps pour gérer leurs activités en nette croissance.

Ces bénéficiaires doivent accepter un accompagnement sous forme de formations trimestrielles dans les agences où ils reçoivent les crédits.

2.2.2.5. Le crédit agricole

Ce crédit est mis à la disposition des populations agricoles desservies par nos agences en milieu rural. La méthodologie est typiquement la même que celle d'Aménovi. Il finance tant les activités de production végétale que l'élevage.

La particularité de ce crédit est qu'en plus des animateurs, au moins un Conseiller Technique Agricole (CTA) est mis à disposition dans chaque agence pour appui conseil, les formations et l'accompagnement des

2.2.2.6. Le crédit Jeune Entrepreneur

C'est un crédit à caractère individuel qui s'adresse exclusivement aux jeunes (femmes ou hommes) désireux de se lancer dans une activité entrepreneuriale avec création d'emploi dans les domaines de production, de transformation, de l'innovation, présentant de la potentialité, et de la valeur ajoutée sur la dimension genre, social et/ou environnemental.

Ce crédit concerne les bénéficiaires d'Assilassimé dont l'activité emploie 02, 03 ou plusieurs personnes et qui nécessite des accompagnements sous forme d'entreprise. Ces bénéficiaires sont orientés vers l'incubateur partenaire Miawodo pour suivre des formations accélérées afin de les outiller dans la gestion des entreprises.

Ce crédit est également ouvert aux jeunes porteurs de projets ou entrepreneurs identifiés par Miawodo et qui

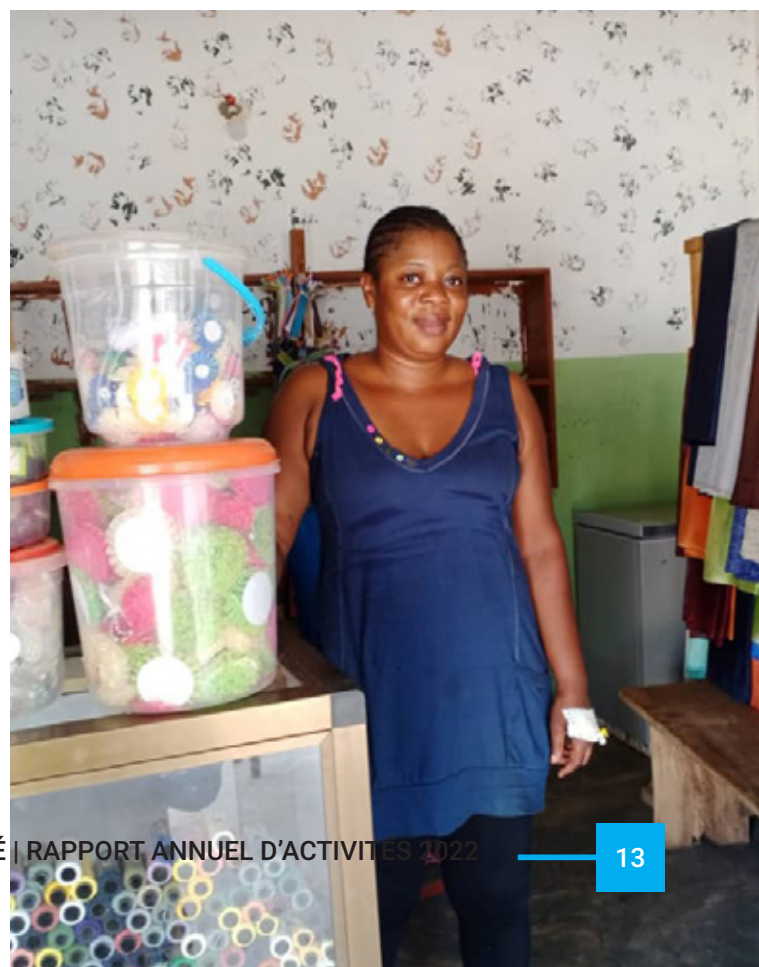
gestion sont pareils à ceux du crédit Aménovi. Ce produit fait peau neuve en décembre 2022 et est devenu Crédit vert avec des conditions d'accès plus souples et un taux d'intérêt de 1% par mois.

Le montant varie de 500 000 FCFA à 5 millions de FCFA. La durée maximale est de 18 mois. Pour les premiers prêts de crédit individuel. Si les mêmes conditions de taux d'intérêt et de frais de gestion du crédit Aménovi sont appliqués au crédit Mavo, pour ce dernier, le bénéficiaire se doit de présenter au moins une personne caution physique et souscrire à une assurance-décès.

producteurs. Chaque CTA renseigne régulièrement ses diverses activités réalisées sur un logiciel dédié FONIO.

Les crédits agricoles sont octroyés avec des différenciels suivants les spéculations ciblées, couvrant les saisons agricoles.

Il est accordé pour une durée minimum de 3 mois et un maximum de 24 mois pour les cycles successifs. Le montant varie de 25 000 FCFA à 3 millions de FCFA. Pour les premiers prêts, le plafond reste 150.000F CFA.



après leurs formations les référence à Assilassimé pour être candidat aux crédits.

Le montant varie de 500 000 FCFA à 5 millions de FCFA. La durée maximale est de 18 mois. Pour les premiers prêts de crédit jeunes entrepreneurs, le premier crédit varie entre 500.000F CFA et 2 000 000 F CFA.

2.2.2.7. Le crédit stockage



Il s'agit d'un crédit productif destiné aux commerçants de céréales (maïs, haricot, soja ...) au sein des groupes ou en individuel qui pratiquent depuis au moins 02 ans l'activité de stockage de céréales pour sa revente après un minimum de 3 mois de stock.

2.2.3. Transfert d'argent

Un service de transfert d'argent est le complément idéal aux offres de produits actuels que Assilassimé a identifié et rend disponible dans toutes ses agences pour les

2.2.3.1. Mobile money (Tmoney et Flooz)

Les opérations de Mobile money deviennent monnaie courante dans tous les coins de Lomé et qui a comme clientèle la population toute entière sans exception aucune.

En effet, les opérations mobiles sont toutes les transactions effectuées depuis un téléphone mobile et débitées soit sur une carte bancaire, soit sur la facture opérateur, soit sur un Porte-monnaie électronique, qui

Son taux d'intérêt est de 1.33% mensuel dégressif avec les frais de gestion de 1.45% du montant du crédit accordé. Le bénéficiaire est censé présenter au moins un coemprunteur et payer une assurance-décès.



Ce crédit a les mêmes caractéristiques que le crédit Aménovi. Cependant, il n'est octroyé qu'après avoir bénéficié d'un premier crédit Aménovi (cycle 1) et permet aux bénéficiaires d'avoir des périodes de différé selon la spéculation retenue.

bénéficiaires et au public. Ce service a l'avantage d'être moins coûteux, limitant les intermédiaires, et contribue à des transferts d'argent sécurisés, rapides et flexibles.

peut être alimenté avec un dépôt de cash auprès d'un agent ou d'un commerçant.

Pour faciliter les opérations à ses bénéficiaires, Assilassimé a installé dans toutes les agences les points de dépôts et retrait de Tmoney et Flooz qui font le bonheur des bénéficiaires et d'autres personnes non bénéficiaires.

2.2.3.2. Transfert d'argent traditionnel (RIA, Money gram)

Dans le but de permettre à la population d'envoyer de l'argent à des proches à travers ces agences installées dans les quartiers, Assilassimé a ouvert un service de transfert d'argent traditionnel (RIA, Money gram).

Avec ce produit, Assilassimé compte donner plus de facilité et de liberté à ses bénéficiaires dans les opérations financières sans contrainte.

2.3. Services non financiers

Assilassimé accompagne son offre de financement par une assistance technique constituée de séances de formation thématiques, les sensibilisations, causeries éducatives, activités communautaires, accompagnement social individualisé etc. Ces services complémentaires

des services financiers visent à renforcer les capacités des bénéficiaires dans les domaines de gestion des AGR, l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs et leur entourage familial ou encore soutenir leur résilience à mieux faire face aux divers chocs de la vie.

2.3.1. Formations



Les bénéficiaires de Assilassimé Solidarité suivent des formations à une fréquence mensuelle suivant les jours de réunion de chaque groupe. Les thèmes abordés portent sur le genre, la santé, le social, l'environnement, la gestion des AGR, l'agriculture et l'élevage. Un plan de formation qui organise sur l'année ces différentes thématiques est élaboré tenant compte des besoins et difficultés identifiés sur le terrain avec les bénéficiaires. Des Référents Techniques (agro, méthodologie et formation) d'Entrepreneurs du monde appuient l'équipe opérationnelle d'Assilassimé Solidarité pour

l'élaboration des plans de formation mais aussi la conception et la mise en place des modules et supports adaptés aux populations cibles. Pour évaluer la capacité d'Assilassimé à réaliser les formations, un inventaire des kits supports de formation et de sensibilisation est réalisé au quatrième trimestre de chaque année. Ceci permet d'aborder la programmation avec réalisme tenant compte des spécificités de différentes zones d'intervention et pour mobiliser aussi les ressources conséquentes à l'exécution du plan de formation de l'année suivante.

2.3.1.1. Les thématiques économiques ; Les thématiques sanitaires, sociales, environnementales

Les thématiques économiques retenues pour aider les bénéficiaires à rendre leurs activités rentables sont incluses dans le plan de formation en milieu urbain. Que ce soit en milieu urbain ou rural, les bénéficiaires

sont sensibilisées sur les thématiques sanitaires, sociales, environnementales. Ci-dessous un aperçu de plan de formation 2022 :

1 ^{er} mois d'animation	Thématique	Titre du module	Objectif principal
Janvier	Economie & Gestion	Droits et devoirs des bénéficiaires	Faire prendre conscience aux bénéficiaires qu'ils ont des droits vis-à-vis de ASSILASSIME
Février	Economie & Gestion	La gestion de stock	Suivre son stock pour bien le gérer
Mars	Genre	Les enjeux de la gestion de l'hygiène menstruelle	Sensibiliser sur les enjeux liés à la gestion de l'hygiène menstruelle.
Avril	Economie & Gestion	Promouvoir ses produits	Valoriser sa marchandise
Mai	Economie & Gestion	La relation avec le client	Accueillir, répondre aux besoins de la clientèle et la fidéliser
Juin	Social & Santé	La relation parents-enfant	Amener les bénéficiaires à échanger sur l'éducation des enfants.
Juillet	Genre	La scolarisation des filles	Amener les bénéficiaires à échanger autour de la scolarisation des filles
Août	Genre	Planification familiale	Amener les participants d'échanger autour de la planification familiale
Septembre	Social & Santé	Les hépatites	Sensibiliser les bénéficiaires aux modes de contamination et de prévention des hépatites.
Octobre	ECO10	Diversifier ses activités	Montrer aux participants comment et la nécessité de diversifier ses activités
Novembre	Environnement	Promotion des produits énergie dans les groupes "Aménovi"	Sensibiliser à la précarité énergétique et aux conséquences néfastes de l'utilisation de produits et de combustibles traditionnels sur l'environnement, la santé, le confort et l'économie.
Décembre	Economie & Gestion	Le calcul du prix de vente	Définir le seuil de rentabilité.

2.3.1.2. Les thématiques agricoles

Ces formations sont réalisées spécifiquement dans le milieu rural, et comportent des thèmes tels que présentés dans le plan 2022 ci-dessous :

1 ^{er} mois d'animation	Thématique	Titre du module	Objectif principal
Janvier	Agriculture	Connaître les atouts de son exploitation	Rappeler l'importance d'évaluer les atouts de son exploitation avant de se lancer dans une activité agricole
Février	Agriculture	Connaître la saisonnalité et le marché	Rappeler l'importance de tenir compte de la saisonnalité et du marché avant de se lancer dans une activité agricole.
Mars	Environnement	Risques liés aux produits chimiques	Sensibiliser les bénéficiaires aux risques liés à l'utilisation d'intrants chimiques, ainsi qu'aux moyens de les limiter.
Avril	Environnement	Maraichage : Préparation du sol et semis	Expérimenter les bonnes pratiques de préparation du sol et de semis.
Mai	Agriculture	Préparer ses pesticides naturels	Préparer ses pesticides naturels
Juin	Social & Santé	La relation parents-enfant	Amener les bénéficiaires à échanger sur l'éducation des enfants.
Juillet	Genre	La scolarisation des filles	Amener les bénéficiaires à échanger autour de la scolarisation des filles
Août	Genre	Planification familiale	Amener les participants d'échanger autour de la planification familiale
Septembre	Social & Santé	Les hépatites	Sensibiliser les bénéficiaires aux modes de contamination et de prévention des hépatites.
Octobre	Agriculture	Stockage et maintenance	Rappeler les conditions de stockage et les actions de maintenance.
Novembre	Environnement	Promotion des produits énergie dans les groupes "Aménovi"	Sensibiliser à la précarité énergétique et aux conséquences néfastes de l'utilisation de produits et de combustibles traditionnels sur l'environnement, la santé, le confort et l'économie.
Décembre	Economie & Gestion	Le calcul du prix de vente	Définir le seuil de rentabilité.

Les CTA et les TS, les RA renforcent la capacité des animateurs sur les modules pédagogiques, les techniques d'animation et la dynamisation des groupes en début de chaque mois pour permettre aux animateurs de maîtriser les contenus. Ils ont aussi effectué des visites terrain pour évaluer la qualité de

transmission des informations dans le but de relever les insuffisances et les corriger lors des formations des animateurs en agence.

En récapitulatif, le tableau ci-dessous, donne le nombre de participation et de séances organisées par mois en 2022 :

Indicateurs	TOTAL
Formations gestion - nbr de participations	207 672
Nombre de séances organisées	6 976
Formations santé et sociales - nbr de participations	184 691
Nombre de séances organisées	13 261
Formations agricoles - nbr de participations	16 710
Nombre de séances organisées	658
Nombre de sessions d'écoles au champ animées	40
Nombre de participations aux écoles aux champs	69

2.3.2. Accompagnement social

Assilassime met à disposition dans toutes les agences à Lomé une équipe de travailleurs sociaux dédiée à réaliser l'accompagnement social individualisé des bénéficiaires particulièrement vulnérables : Lors des visites en groupe ; les visites à domiciles ou lors de permanences en agence les TS réalisent diverses activités d'écoute, d'appui conseil, référencement et des suivis aux bénéficiaires nécessiteux.

Les écoutes individuelles ont pour but d'offrir un espace privilégié aux bénéficiaires pour confier et partager leurs difficultés au/à la TS, en charge d'apporter

2.3.2.1. Ecoute sociale

Au cours de l'année 2022, l'effectif des TS (02 personnes d'avril à octobre, puis 01 de novembre à décembre) n'a pas contribué à atteindre les objectifs. Toutefois, des

un appui psychologique, mais aussi des conseils personnalisés. Elles se déclinent en 3 types :

- Appui-conseil : en cas de difficultés sociales et/ou économiques pour les bénéficiaires en impayés ou en situation de grande vulnérabilité, ayant besoin d'appui avant de recevoir un prêt (notamment coup de pouce).
- Médiation : en cas de tensions/conflits avec l'animateur, et/ou avec le reste du groupe, et/ou encore avec un membre de sa famille,
- Le référencement social et le suivi

efforts ont été fait pour écouter les bénéficiaires dont le nombre est illustré dans le tableau ci-après :

Indicateurs	TOTAL
Écoutes sociales : nombre de personnes	239

Les écoutes sont menées soit sur le terrain, soit en agence sur sollicitations des bénéficiaires qui ont besoins de se confier ou d'exprimer un souci aux TS afin que cela soit remonté au RA ou l'animateur pour d'éventuelles solutions.

Les sujets d'écoute ont tourné autour des impayés, des difficultés familiales, des problèmes de foyer, des maladies, des cas de décès intervenus dans la famille, des veuves, la santé, l'économie, l'éducation, l'administration, la psychologie etc.

2.3.2.2. Référencement

Les référencements consistent à orienter les bénéficiaires vers une ou plusieurs structures spécialisées partenaires de l'IMF, en mesure d'apporter des solutions, après les écoutes concernant les difficultés et les problèmes dont ils sont victimes.

Avant de référer un bénéficiaire, le TS doit toujours s'assurer de la capacité de la structure à pouvoir répondre aux besoins de celui-ci. Les principales difficultés qui ont suscité des référencements des bénéficiaires cette année 2022 concernent : la santé, l'économie, l'éducation, l'administration, la psychologie. Ci-dessous, le récapitulatif des référencements :

Indicateur	Nombre
Référencements sociaux	68
Suivi des bénéficiaires référées (réalisé seulement)	34
Visites individuelles d'appui conseil	115

Les cas sociaux après écoute ont fait l'objet de référencement immédiat et des suivis pour s'assurer de leurs prises en charge effective.

Il faut reconnaître que Assilassimé identifie et signe préalablement une convention de partenariat avec les structures d'accueil avant de procéder aux référencements des bénéficiaires vers ces structures pour prise en charge.

2.3.3. Les partenaires sociaux

Les partenaires comme ACS, ACVO-ESPERANCE ET VIE, AFJRD, APAPE, APROFEHTO, APROSCULPH, AST, ATAIDEMES, ATBEF, CADEPH, CRIPS, EVT, JADE POUR LA VIE, POUPONNIERE SAINTE CLAIRE DE TOKOIN (BONJOUR BEBE) orientent aussi leurs clients vers Assilassimé pour bénéficier de ses produits et services. De retour, ces associations ont accompagné les bénéficiaires d'Assilassimé en cas de difficultés sociales. Les partenaires comme KOMAB, LUMIERE-VIE-AMOUR/TOGO ont offerts leurs services d'ophtalmologie et de lunetterie à coûts réduits aux bénéficiaires d'Assilassimé.

Un annuaire des structures partenaires a été créé pour un meilleur suivi. Ci-dessous, l'annuaire des partenaires.

WILDAF-TOGO/ FDD, GF2D ont aussi accompagné les bénéficiaires en matière de défenses des droits des femmes.

Enfin, APS-Afrique, ACS, CRIPS, et CEA/SMS, LA FAMILLE ont sensibilisé, dépisté, vacciné et traité les bénéficiaires en matière de santé générale.

En 2022, une nouvelle convention de partenariat a été signée avec l'Association Bâtisseurs de la Cité, Bâtisseurs du Continent (BaC²).



Nom de la structure	Domaine d'intervention	Description des activités
ACS (Action Contre le Sida)	Santé (PVVIH)	Santé
ACVO-ESPERANCE ET VIE	Veuves et Orphelins	Aide aux veuves
AFJRD	Toutes cibles	Aides aux jeunes et femmes
APAPE	PH	Généralistes, AGR, promotion du droit, prévention du handicap, handisport, éducation inclusive, réadaptation à base communautaire (RBC)
APROFEHTO	PH	PHM
APROSCULPH	PH	Généraliste, handisport, enfants handicapés
APS-Afrique	Santé	Santé
AST	PVVIH/SIDA	Santé (PVVIH)
ATAIDEMES	PH	Déficience auditive, Education secondaire et universitaire, promotion du droit, enfants handicapés, éducation intégratrice et inclusive
ATBEF	PVVIH	Santé- PVVIH
CADEPH	PH	PHM
CRIPS	PVVIH	Santé
EVT	PVVIH/SIDA	Santé, Sensibilisation IEC ; counseling ; pré et post test counseling ; visites à domicile et à l'hôpital ; conseils nutritionnels et médicaux ; soutien.
Ferme agricole SICHEM	Toutes cibles	Agriculture- lutte contre le paludisme (Artemisia)
WILDAF-TOGO/ FDD	Les organisations de femmes/ les femmes les filles élèves, étudiantes et apprenties	Défense et promotion des droits de la femme/ lutte contre la violence faite aux femmes/ participation de la femme à la prise de décision, à la vie publique et politique/ développement pour tous et pour les communautés
JADE POUR LA VIE	PVVIH/SIDA	Counseling ; accompagnement psychologique des PVVIH
KOMAB	Toutes cibles	Ophtalmologique
LUMIERE-VIE-AMOUR/TOGO	Toutes cibles	Ophtalmologique
ONATEPH	PH	Handicap et Personnes marginalisées
PDH	Jeunes	Formations sociales
POUPONNIERE SAINTE CLAIRE DE TOKOIN	Les femmes enceintes	Suivi de maman et bébé à domicile
CMS-MUSA/CSTT	Personnes en situation de Handicap et Personnes âgées	Santé

2.3.4. Les événements communautaires

Ce sont des événements ponctuels organisés en partenariat ou non avec une ou plusieurs organisations pour sensibiliser et pousser à l'action les bénéficiaires directs et indirects de l'IMF autour d'une thématique économique, socio-sanitaire, genre ou environnementale sur le terrain ou en agence. A la différence des causeries éducatives, les événements communautaires proposent une « mise en pratique » des sujets abordés. Ils peuvent ainsi prendre différentes formes, telles que :

- Une demi-journée consacrée au ramassage des déchets dans un ou plusieurs quartiers ;
- Une consultation médicale assurée par un partenaire de santé présent sur place ;

- Une audience foraine animée par les services d'une institution publique,
- Une foire-exposition où certains bénéficiaires sont invités à promouvoir et vendre leurs produits et services

Pour l'année 2022, Assilassimé a organisé avec certains des partenaires 4 événements communautaires :

- Planification, organisation et participation avec les CMS : CRIPS, ACS, APS Afrique, CEA/SMS la famille au dépistage de VIH/SIDA, glycémie, les IST, la prise de tension artérielle, (décembre 2022). Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Evénements	Nombre des Participants
Dépistages VIH	268
HTA	361
Glycémie	335
Prises en charge IST	89
Planification Familiale	17

- Planification, organisation et participation avec Miawodo à l'opération quartier propre sur divers sites à Lomé et dans les agences de l'intérieur (décembre 2022).

- Planification, organisation et participation avec le CMS APS Afrique, des dépistages et vaccinations contre les hépatites à l'agence Agoè.

Pour ces événements, nous avons atteints les résultats suivants :

Evènements	Participation
Dépistage	114
Cas négatifs (vaccinés 1 ^{ère} dose)	108
Cas positifs (non vaccinés mais traités)	06
Rappels de 2 ^{ème} dose	84

- Planification, organisation et participation avec le CMS APS Afrique, en décembre 2022, les dépistages et vaccinations contre les hépatites à l'agence Kégue.

Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau ci-dessous

Evènements	Participation
Dépistage	163
Vaccinés 1 ^{ère} dose	154
Cas positifs (non vaccinés mais traités)	09
Rappels de 2 ^{ème} dose	120

2.3.5. Les causeries éducatives

Les causeries éducatives consistent en un temps de sensibilisation animée en dehors des réunions de groupe pour débattre d'un sujet socio-sanitaire et/ou de genre. Deux causeries éducatives sont conduites cette année 2022 :

- Planification et participation à la causerie éducative sur : Les violences conjugales et ses conséquences, organisé par le Centre d'Ecoute, d'Accompagnement et de soins médico-sociaux 'la Famille' CEA/SMS, (décembre 2022).

	Effectifs attendus	Effectifs présents	Observations
Bénéficiaires d'Assilassimé	50	26	26 femmes
Membres d'Assilassimé	05	05	01 femme
Membres de CEA-SMS/La Famille	10	10	07 femmes
Enfants de 0 à 5 ans	50	32	14 filles
TOTAL	115	73	48 femmes

- Réalisation de la causerie éducative sur : Les violences conjugales aux bénéficiaires de l'agence d'Agoè, par les services sociaux, (décembre 2022). Les participantes étaient au nombre de 26 personnes.

3. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

3.1. Analyse des soldes caractéristiques de gestion

La réalisation d'une analyse financière à la fin d'un exercice permet de connaître la performance et la rentabilité dudit exercice et ainsi de prendre des décisions de gestion pour l'exercice suivant afin d'améliorer et faire évoluer les performances de l'institution.

Ainsi, pour l'analyse de cette année 2022, une comparaison des soldes caractéristiques de gestion de l'exercice 2022 par rapport à ceux de l'année 2021 permettra de mieux étudier ces différents agrégats.

L'élément primordial à prendre en compte est la hausse enregistrée sur les produits des capitaux prêtés qui sont passés de 664 007 646 FCFA en 2021 à 872 656 605 FCFA en 2022 correspondant à une augmentation de plus de 31%. L'encours de crédit est passé de 3 735 491 373 FCFA en 2021 à 4 238 526 403 FCFA en 2022 soit une augmentation en valeur absolue de 503 035 030 FCFA.

L'évolution des frais financiers sur les capitaux empruntés a enregistré une hausse comme l'exercice passé. Cela se traduit à travers une augmentation de 46,94% et s'explique essentiellement par les remboursements des charges financières dues sur les emprunts MFS, Grameen Crédit Agricole, SIDI et LMDF. En conséquence, les coûts sur les capitaux empruntés sont passés de 79 584 079 FCFA en 2021 à 116 944 245 FCFA en 2022. Le montant total des emprunts est passé de 1 883 706 431 en 2021 à 1 501 682 804 FCFA en 2021, soit une diminution de plus de 20%.

La croissance des revenus des capitaux prêtés aux clients implique une augmentation du Produit net financier qui est passé de 582 569 700 FCFA en 2021 à 732 840 233 FCFA en 2022, soit une progression en valeur absolue de 150 270 533 FCFA (25,79%). Cette progression enregistrée cette année résulte de la croissance de l'encours de crédit. Le graphique suivant illustre cette tendance.

Graphique 1 : Evolution des produits financiers nets



Quant aux frais généraux, ils ont enregistré au cours de l'exercice 2022 une croissance de 24% en passant de 503 309 258 FCFA en 2021 à 625 438 812 FCFA en 2022.

Cette augmentation des frais généraux s'explique par plusieurs facteurs à savoir :

- Une croissance des frais de personnel de 19% dû au renforcement des différentes équipes, ce qui est la principale cause de l'augmentation de ces charges.
- Une augmentation de 149% des autres charges d'exploitation s'expliquant par l'augmentation

des charges courantes de besoins en fourniture de bureau, d'électricité, d'eau, de supports de gestion, d'assurance, les dotations aux amortissements des immobilisations etc....

Pour une analyse plus approfondie il convient de mettre aussi en évidence le coefficient d'exploitation qui est le rapport des frais généraux sur le PNB. Il permet de mesurer le poids des charges dans la richesse créée par l'institution. Plus ce ratio est élevé plus la richesse est perdue dans les dépenses de fonctionnement.

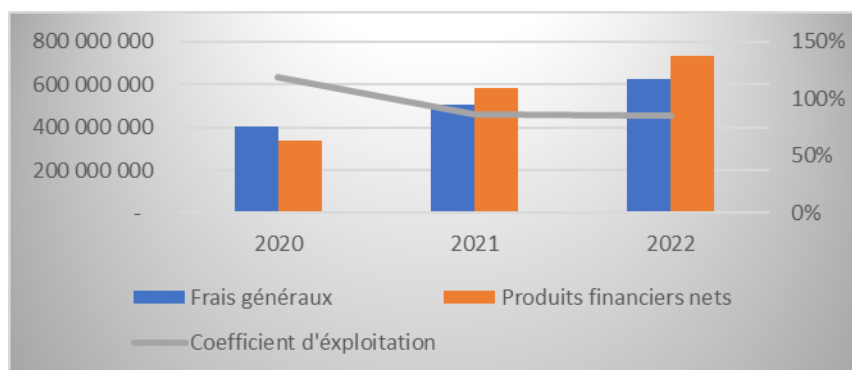
Tableau 1

Eléments	2020	2021	2022
Frais généraux	403 360 005	503 309 258	625 438 812
Produits financiers nets	337 681 238	581 521 230	732 840 233
Coefficient d'exploitation	119%	86%	85%
Résultat net	- 97 999 501	79 658 735	68 035 897
Résultat net/PNB	-29%	14%	9%

Le coefficient d'exploitation a connu une légère régression de 2021 à 2022 en passant de 86% à 85%. Ce qui s'explique par une amélioration modérée dans l'évolution de la rentabilité de l'institution.

Les graphiques suivants illustrent l'évolution des frais généraux, du produit financier net, du coefficient d'exploitation de l'association Assilassimé Solidarité.

Graphique 2 : Evolution des frais généraux, produit net financier et du coefficient d'exploitation



3.2. Situation patrimoniale

Afin d'avoir une situation plus claire et pour une analyse complète de l'évolution de l'institution, un examen des grandes masses de la situation patrimoniale est nécessaire.

Ainsi l'évolution des grandes masses du bilan se présente comme suit :

Tableau 2 :

	2020	2021	2022
OPERATIONS DE TRESORERIE AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	799 425 821	821 074 768	424 731 155
OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	1 097 129 305	3 737 664 449	4 225 407 834
OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	96 155 728	83 871 905	143 987 657
VALEURS IMMOBILISEES	567 701 045	112 981 841	138 039 936
TOTAL ACTIF	2 560 411 899	4 755 592 963	4 932 166 582

3.2.1. Analyse des éléments d'actif

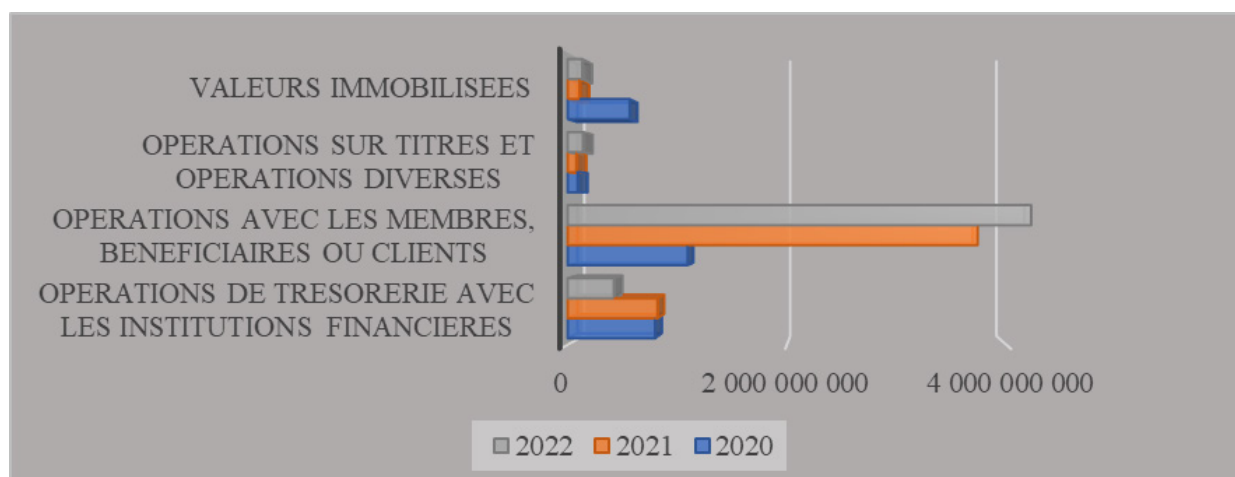
Nous enregistrons pour l'exercice 2022 une évolution du patrimoine d'ASSILASSIME SOLIDARITE de 176 573 619 FCFA soit plus de 3% par rapport à l'exercice 2021. Ainsi les graphiques suivants présentent

l'évolution des différents agrégats de l'actif du bilan au cours des trois derniers exercices en fonction des années puis en fonction des grands postes du bilan.

Graphique 3 : Evolution de l'actif du bilan 2020-2022



Graphique 4 : Répartition de l'actif du bilan 2020-2022



Au vu de ces deux graphiques, nous faisons les remarques suivantes :

- Une évolution de l'actif du bilan par rapport à l'année précédente avec une croissance des activités.
- Les opérations sur titres et opérations diverses avec une augmentation de la dette des débiteurs divers et autres créances en attente.
- Le poste opérations de trésorerie avec les institutions financières d'une valeur de 424 731 155 avec une diminution de 48% par rapport à l'exercice 2021 et représentant 9% de l'actif. Il est composé comme suit :
 - Valeur en caisse : 58 865 992 FCFA qui constitue les disponibilités en caisse et au coffre au 31 décembre 2022
 - Comptes de dépôts débiteurs : 274 789 621 FCFA constituent les soldes des différents comptes bancaires au 31 décembre 2022
 - Autres comptes de dépôts débiteurs : 90 000 000 FCFA représentent le montant total des dépôts à terme constitués auprès de YIKRI
 - Les créances rattachées qui représentent les intérêts dus sur DAT pour 1 075 542

Le poste opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients représente 76% de l'actif total et se compose de l'encours de crédit d'une valeur de 4 273 216 640 FCFA dont des créances rattachées de 47 808 806 FCFA.

- Le poste opérations sur titre et opérations diverses d'une valeur 83 871 905 FCFA soit 2% du total actif dont :

- Comptes de stock : 14 819 415 FCFA
- Autres stocks : 251 115 FCFA
- Débiteurs divers : 107 059 523 FCFA
- Comptes d'ordre et divers : 25 925 618 FCFA
- Le poste valeurs immobilisées d'une valeur de 138 039 936 FCFA soit 3% de l'actif total. Il représente la valeur nette des valeurs immobilisées au 31 décembre 2022.



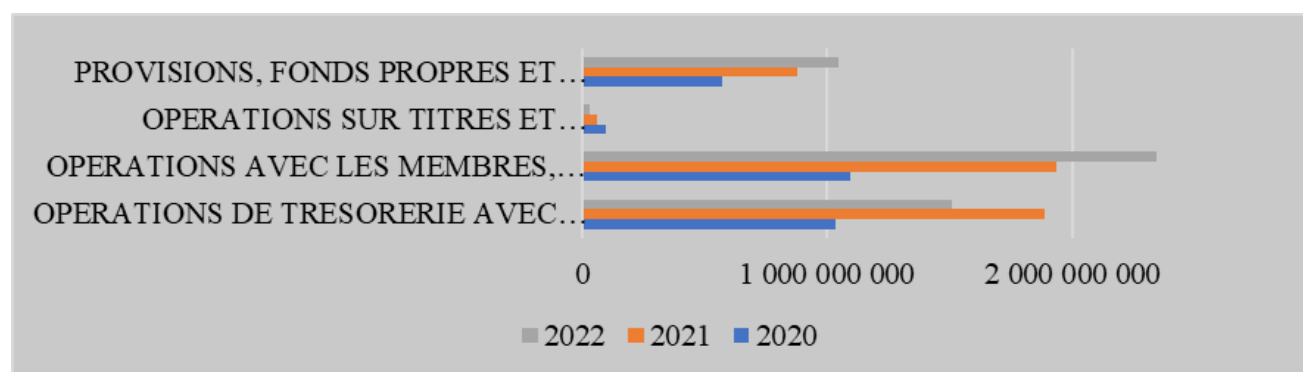
3.2.2. Analyse des éléments du passif

Les postes du passif sont reclassés en quatre grandes masses comme suit :

Tableau 3 :

ELEMENTS	2020	2021	2022
OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	1 031 194 040	1 887 072 363	1 511 518 202
OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRE OU CLIENTS	1 097 129 305	1 935 132 219	2 345 532 883
OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	96 155 728	57 571 863	28 558 134
PROVISION, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	567 701 045	875 812 418	1 046 557 363
Total	2 792 180 118	4 755 588 863	4 932 166 582

Graphique 5 : Evolution du passif du bilan selon les grandes postes



Le poste opérations de trésorerie avec les institutions financières est composé des emprunts obtenus. Il représente plus de 48% du total passif et est décomposé comme suit :

Désignations	Montant
Emprunt Micro finance Solidaire	655 957 000
Emprunt KIVA	168 525 804
Emprunt GCA	295 200 000
Emprunt SIDI	120 000 000
Emprunt LMDF	262 000 000
Dettes rattachées	9 835 398
TOTAL	1 511 518 202

Nous assistons à une diminution des emprunts de 20% par rapport à l'année 2021 soit 375 554 161 FCFA en valeur absolue due aux remboursements des emprunts au cours de l'année 2022.

Les opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients pour plus de 48% du total passif sont en augmentation de 21% par rapport à l'année 2021 et se décomposent comme suit :

- Dépôts à vue : Il s’agit de l’encours DAV d’une valeur de 1 075 832 166 FCFA
 - Dépôts de garantie : il s’agit de l’encours des nantissements constitués d’une valeur de 1 269 700 717 FCFA
 - Les opérations sur titres et opérations diverses d’une valeur de 28 558 134 FCFA soit 1% du total passif. Ils sont en régression de 50% par rapport à 2021 et se décomposent comme suit :
 - Créditeurs divers : 11 970 344 FCFA
 - Comptes d’ordre et divers : 16 587 790 FCFA
- Les provisions, fonds propres et assimilés sont passés de 875 812 418 FCFA en 2021 à 1 046 557 363 en 2022 soit 21% du total passif avec une progression de 19%. Ils résultent de la somme des éléments suivants :
- Subvention d’investissement : 67 477 254 FCFA représente la valeur nette en subvention d’investissement après dépréciation des immobilisations
 - Fond de crédit : 928 615 262 FCFA provient essentiellement des subventions reçus des bailleurs tels que Don Boule de Neige (DBN) et Woless Planet Foundation (WPF) pour financer les activités de crédit.
 - Réserve générale : 48 923 FCFA représente le montant total mis en réserve
 - Fonds de dotation : 52 137 721 FCFA représente les fonds consacrés au décaissement des crédits Miwoè dans le cadre du projet UE en partenariat avec Mivo Energie
 - Report à nouveau : -69 757 698 FCFA qui représente le montant net des déficits et excédents réalisés au cours des années antérieures.
 - Résultat en instance d’approbation : 68 035 901 correspond à l’excédent de l’exercice 2022

3.3. Analyse des indicateurs financiers et ratios prudentiels

3.3.1. Indicateurs financiers

Type de Ratio	Nom du Ratio	2021	2022	Norme	Commentaires
I- INDICATEURS DE QUALITE DU PORTEFEUILLE	Portefeuille classé à risque à 90 jours	0,97%	2,59%	<ou=3%	Le provisionnement respecte la norme
	Taux de provisions pour créances en souffrance	48,41%	43,52%	>ou=40%	Le provisionnement respecte la norme
	Taux de perte sur créances	0,39%	0,38%	<2%	Les pertes sont maîtrisées
II- INDICATEURS D'EFFICACITE/ PRODUCTIVITE	Ratio des charges de personnel	12,56%	10,63%	<10%	Les charges salariales sont trop élevées par rapport à la production de l'association, cependant elles sont mieux maitrisées
	Charges d'exploitation rapportées au portefeuille de crédit	24,32%	23,04%	< ou =35%	La structure a dépensé plus de 23FCFA en 2022 contre 24 FCFA en 2021 pour la gestion de chaque 100 FCFA d'encours de crédit.

Type de Ratio	Nom du Ratio	2021	2022	Norme	Commentaires
III- INDICATEURS DE RENTABILITE	Autosuffisance opérationnelle	105,31%	101,06%	>130%	La rentabilité de l'institution n'est pas atteinte, cependant elle a régressé par rapport à l'année 2021 en passant de 105,31%% à 101,06% en 2022
	Rendement sur actif	0,97%	0,20%	>3%	Pour chaque Franc d'actif engagé, il n'y a pratiquement un excédent d'exploitation quasi nul en 2022 contre un excédent près de 1FCFA en 2021
IV- INDICATEURS DE GESTION DU BILAN	Taux de rendement des actifs	15,29%	19,78%	>15%	Chaque Franc d'actif productif engagé génère environ plus de 19 FCFA de produits d'intérêts et commissions en 2022 contre pratiquement 15 FCFA% en 2021.
	Ratio de liquidité de l'actif	17,06%	8,59%	>5%	La liquidité est bonne, elle est de 8,59% en 2022 contre 17,06% en 2021
	Ratio de capitalisation	18,42%	21,22%	>15%	La capitalisation des ressources est bonne. Elle a progressé en passant de 18,42% en 2021 à 21,22% en 2022
	Rentabilité des fonds propres	5,06%	0,93%	>15%	La structure a gagné près de 1FCFA en 2022 contre 5FCFA en 2021 pour chaque Franc de fonds propres engagé

3.3.2. Ratios prudentiels

N°	RATIO	SCORE		NORME	OBSERVATION Trimestrielle
		31/12/2021	31/12/2022		
I.	LIMITATION DES RISQUES AUXQUELS EST EXPOSEE UNE INSTITUTION	122,17%	125,70%	<=200%	Respectée
	COUVERTURE DES EMPLOIS A MOYEN ET LONG TERME PAR DES RESSOURCES STABLES	635,66%	1104,34%	>=100%	Respectée
	LIMITATION DES PRETS AUX DIRIGEANTS ET AU PERSONNEL, AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES	5,52%	5,65%	<=10%	Respectée
II.	LIMITATION DES RISQUES PRIS SUR UNE SEULE SIGNATURE	0,58%	0,48%	<=10%	Respectée
III.	NORME DE LIQUIDITE	118,99%	121,64%	>=80%	Respectée
VI.	LIMITATION DES OPERATIONS AUTRES QUE LES ACTIVITES D'EPARGNE ET DE CREDIT	0,02%	0,02%	<=5%	Respectée

N°	RATIO	SCORE		NORME	OBSERVATION Trimestrielle
		31/12/2021	31/12/2022		
V.	CONSTITUTION DE LA RESERVE GENERALE	0%	0%		Respectée
VI.	NORME DE CAPITALISATION	18,19%	20,39%	>=15%	Respectée
VII.	LIMITATION DES PRISES DE PARTICIPATION	0%	0%	<=25%	Respectée
VIII.	LIMITATION DU FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS ET DES PRISES DE PARTICIPATION	12,26%	13%	<=100%	Respectée

L'année 2022 a été marquée par une amélioration des principaux indicateurs financiers exceptés les indicateurs

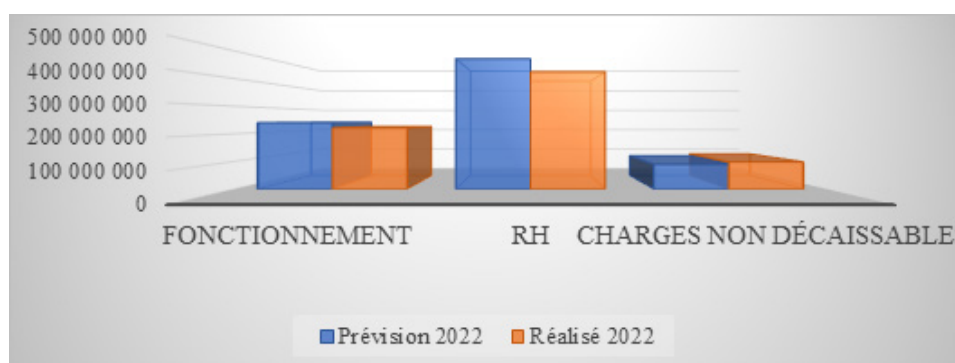
de rentabilité qui sont en dessous des normes exigées. Les ratios prudentiels ont été tous respectés.

3.4. Gestion budgétaire en 2022

Le budget de l'association ASSILASSIME SOLIDARITE se divise en 5 grandes parties : les dépenses pour le fonctionnement, pour les ressources humaines, pour les charges non décaissables, pour les

investissements et pour les revenus. Il convient donc de faire le suivi définitif du budget afin de dégager les différents points de dépassement et de sous activités par rapport aux prévisions.

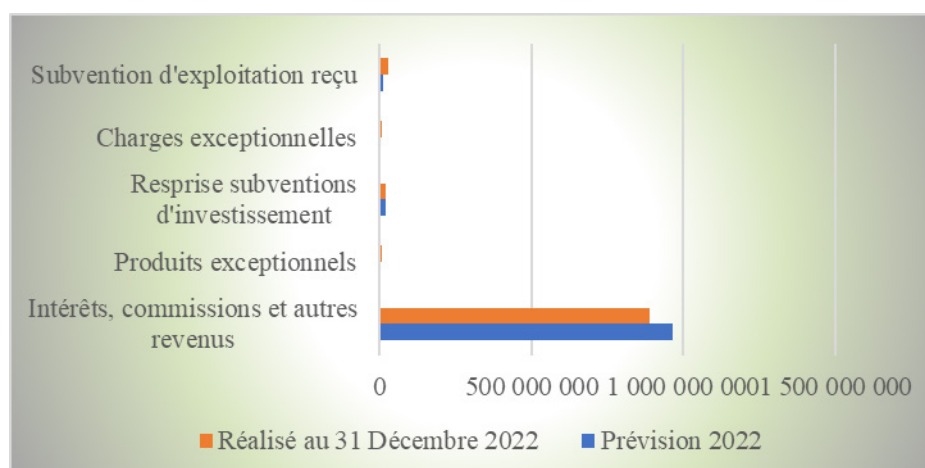
Graphique 7 : Réalisé budgétaire par type de charges



Avec l'analyse de l'exécution des charges, nous notons que les charges de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 92% et 90% pour les charges de ressources humaines. Les charges non décaissables ont un taux

de réalisation de 53% et les charges exceptionnelles de 110%. Le budget pris de façon globale enregistre un taux de réalisation de 93%. Ce qui traduit la rigueur dans l'engagement des dépenses.

Graphique 9 : Rapprochement produits d'exploitation prévisionnels/réalisés



Le revenu total d'exploitation encaissé pour l'exercice 2022 est de 889 024 383 FCFA contre une prévision de 966 217 972 FCFA soit un taux de réalisation de 92%. Il faut noter que les produits exceptionnels ont

un taux de réalisation de 2317%, les subventions d'exploitation de 218% et les reprises de subvention d'investissement pour 110%.

3.5. Rapport avec les partenaires financiers et d'aide au développement

Au cours de l'année 2022, Assilassimé a maintenu ses relations privilégiées avec les différents partenaires sur différents axes. Il a reçu des appuis tant en subvention, en fonds de crédit, fonds de dotation et des

emprunts. Cependant elle a aussi procédé aux remboursements des emprunts dont les échéances sont arrivées à terme. Ci-dessous le résumé la situation des partenaires financiers :

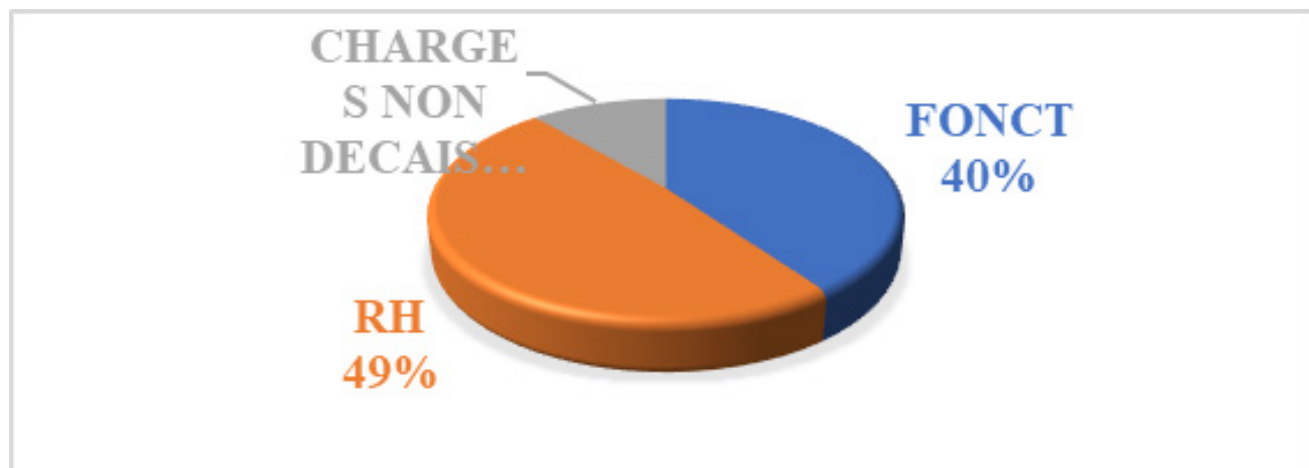
Emprunts		Subvention		Fonds de crédit	Fonds de dotation
Montant reçu	Montant remboursé	Subvention d'exploitation	Subvention d'investissement		
612 851 077	916 180 418	28 571 084	34 633 000	86 246 021	23 487 841

3.6. Charges consolidées

Ainsi une analyse plus approfondie de la réalisation du budget à travers les postes budgétaires nous permettra de faire le bilan des réalisations budgétaires au cours de l'année 2022.

En illustration le réalisé décomposé par type de dépenses budgétaires.

Graphique 6 : Décomposition réalisée par type de charges



Les dépenses pour les ressources humaines représentent 49% de l'ensemble des charges engagées au cours de l'année 2022, le fonctionnement fait 40% et les charges non décaissables 11%.

Tableau 4 : Suivi budgétaire 2022

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

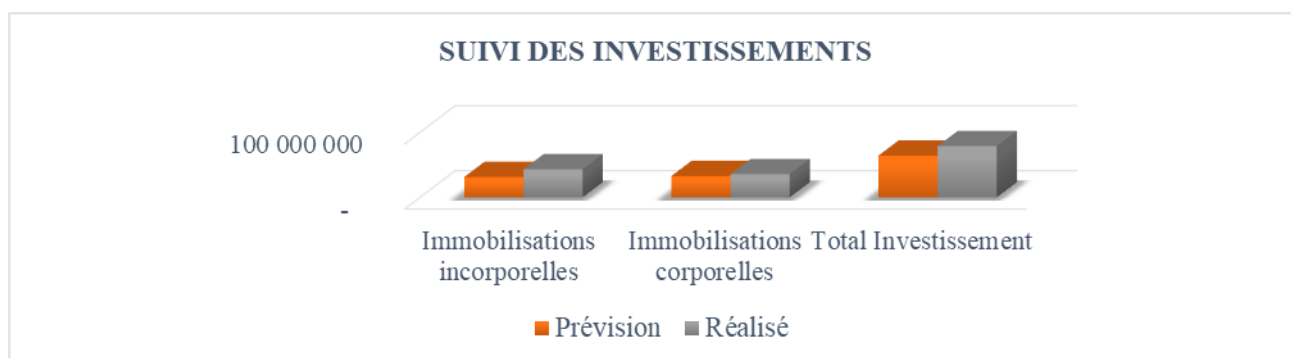
N°COMPTE	Rubriques	PREVISION ANNUEL	REALISES	Ecart	(%)
60	CHARGES D'EXPLOITATION FIN/	180 339 916	156 184 142	24 155 774	87%
61	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	61 638 715	56 588 353	5 050 362	92%
61	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	61 851 315	57 037 753	4 813 562	92%
621	SERVICES EXTERIEURS	56 307 011	53 467 152	2 839 859	95%
622	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	82 742 992	82 690 562	52 430	100%
623	CHARGSES DIVERSES D'EXPL	2 732 694	1 048 293	1 684 401	38%
	TOTAL	383 973 928	350 427 902	33 546 026	91%

Ressources Humaines

	Prévision	Réalisées	Ecart	Pourcentage (%)
Charges RH	470 210 457	423 878 370	46 390 838	90%

3.7. Investissement

Graphique 8 : Suivi des investissements



Les investissements ont été réalisés à hauteur de 123% après accord de dépassement budgétaire validé par le Conseil d'Administration.

SUIVI DES INVESTISSEMENTS

	Prévision	Réalisé	Ecart	Pourcentage
Immobilisations incorporelles	31 422 000	43 234 000	- 11 812 000	138%
Immobilisations corporelles	32 865 514	35 736 146	- 2 870 632	109%
Total Investissement	64 287 514	78 970 146	- 14 682 632	123%

4. ANALYSE DU PORTEFEUILLE

Assilassimé Solidarité défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut se lancer dans une activité génératrice de revenus s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

Assilassimé agit concrètement, convaincus que cette vision est partagée par un nombre, chaque jour, croissant de citoyens, de décideurs et pour qu'elle le soit aussi par tous ceux qui sont encore encombrés de préjugés sur l'entrepreneuriat individuel et le crédit.

4.1. Activité de crédit

Assilassimé entend mener cette aventure en déployant avec humilité toute son énergie et les qualités auxquelles elle est attachée : ouverture, agilité, simplicité

et surtout capacité à dépasser les stéréotypes pour contribuer à une nouvelle économie inclusive.

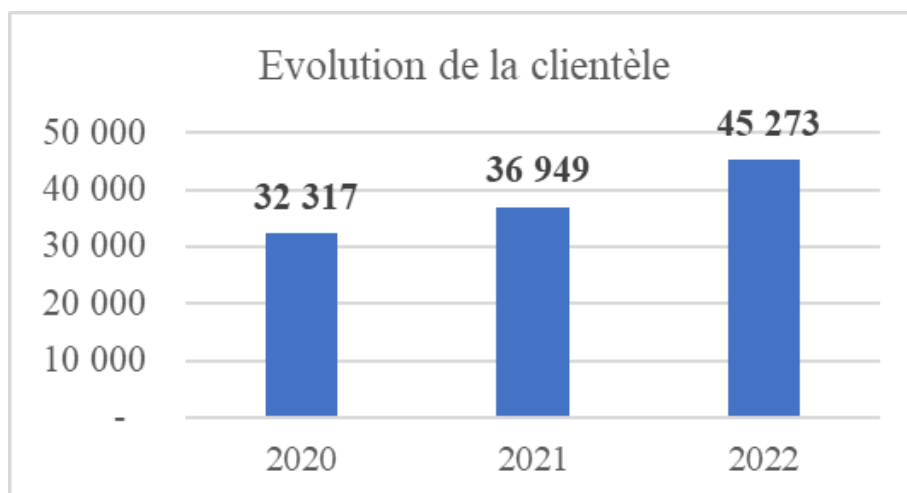
4.1.1. Evolution de la clientèle de 2020 à 2022

Ces 03 dernières années, la clientèle d'Assilassimé a connu une croissance continue. Cependant, c'est en 2022 que cette croissance a été la plus forte avec un taux avoisinant 23% par rapport à 2021. Entre 2020 et

2021, le taux était seulement de 14,33%. Cette croissance s'explique par la relance des activités après la crise sanitaire qui a secoué le monde entier.

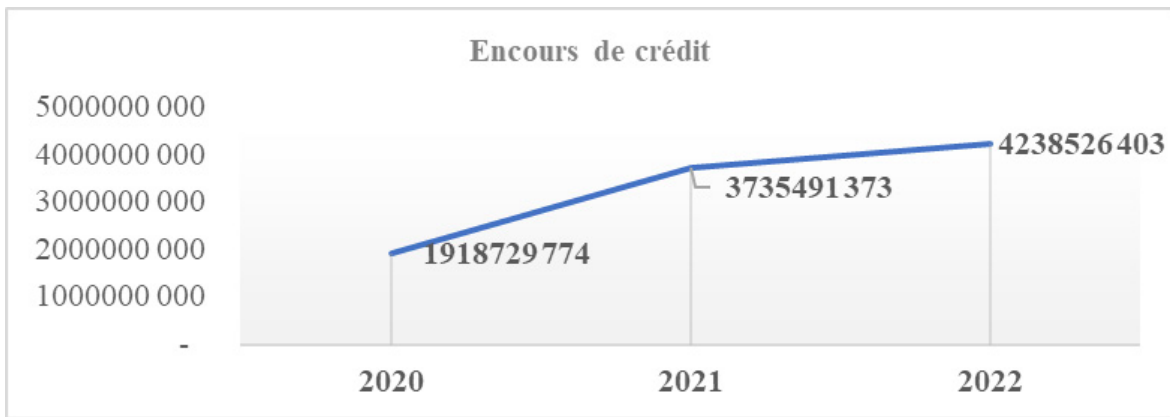
Le graphique illustre bien le dynamisme.

4.1.2. Evolution de l'encours brut de crédit de 2020 à 2022



La croissance de la clientèle a joué un rôle déterminant dans l'accroissement de l'encours de crédit. Toutefois, il faut reconnaître qu'en 2021 avec une croissance moins importante de sa clientèle par rapport à 2022, l'encours de crédit a considérablement augmenté de façon inversement proportionnelle à la clientèle entre les deux années. Ceci s'explique par le fait qu'en 2021, les bénéficiaires d'Assilassimé ont atteints leurs

maturités avec des demandes de montants de crédits importants. Ainsi, en fin décembre 2021, le portefeuille a augmenté de 94,68% par rapport à 2020 alors que cette croissance n'est que de 13,46% en décembre 2022 par rapport à 2021.

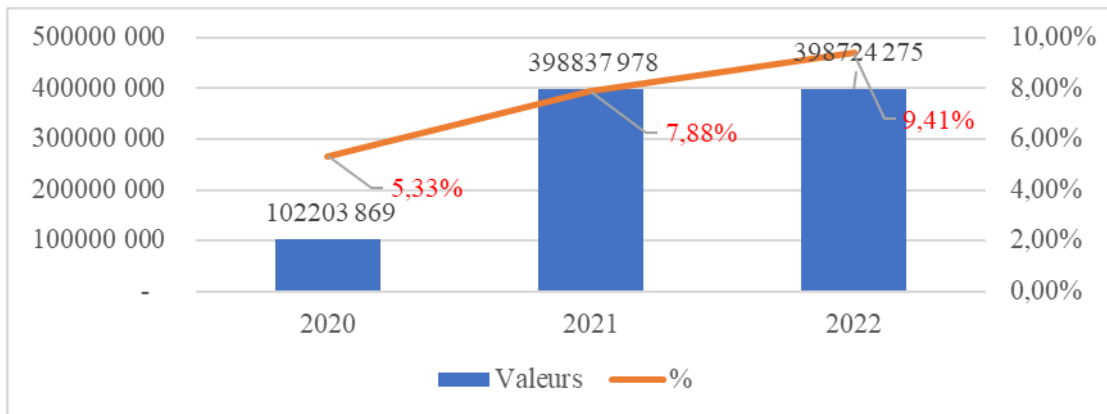


4.1.3. Evolution du portefeuille à risque

Les créances sont porteuses d'un risque de contrepartie qui expose Assilassimé à une perte potentielle si les bénéficiaires n'honorent pas leurs engagements financiers.

Les différentes catégories de classification des créances douteuses sont se présentent suivant les graphiques qui suivent :

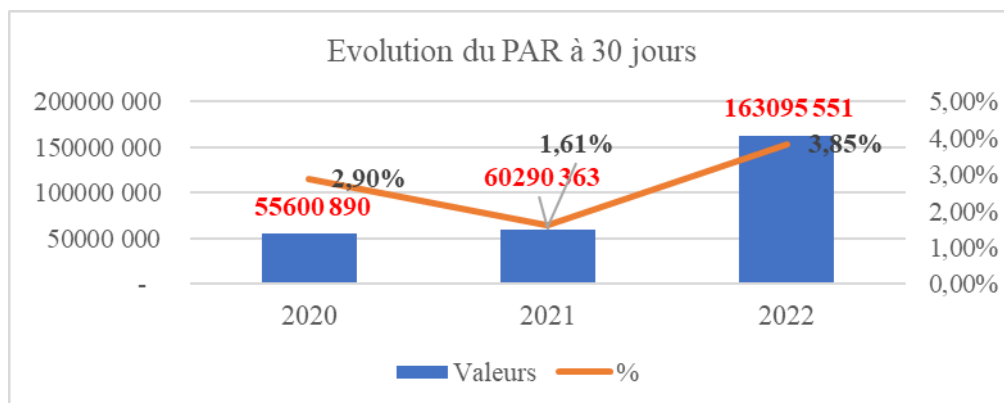
- **PAR à 1 jour**



La dégradation du portefeuille à risque de 1 jour entre les deux années 2020 et 2021 a connu une forte progression passant de 5,33% en 2020 à 7,88% en 2021 soit une variation croissante de 290,23%.

On a assisté à une maîtrise des impayés en 2022 qui sont passés de 398 837 978 fin 2021 à 398 724 275 soit une variation décroissante en valeur de 0,02%.

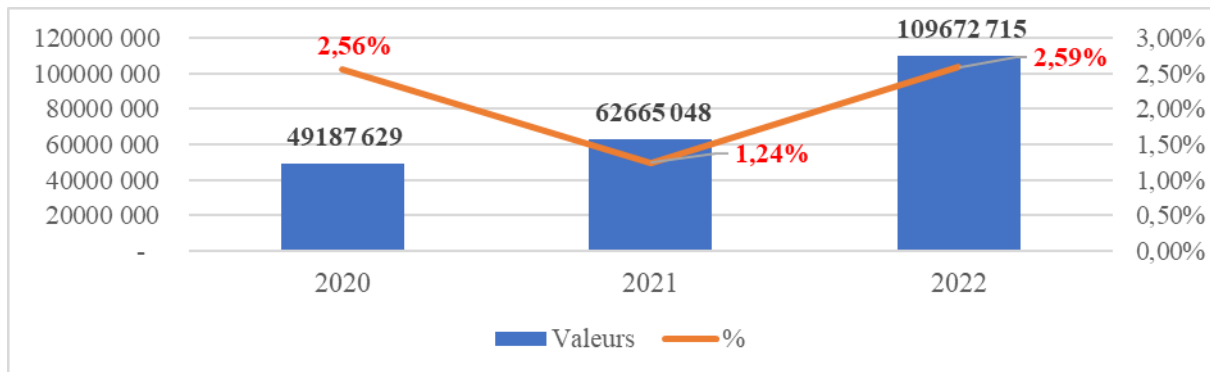
- **PAR à 30 jours**



La dégradation du portefeuille à risque a pris de l'ampleur en 2022 pour la catégorie de 30 jours. Ceci s'explique par la migration des impayés de 1 jour de l'année 2021 vers 30 jours de 2022.

De plus de 60 millions d'impayés en 2021, les impayés sont passés à plus 163 millions, soit une

- **PAR à 90 jours**



La norme à respecter selon l'exigence de l'UEMOA pour la catégorie des impayés de 90 jours est : $N \leq 3\%$ et sur les 3 dernières années (2020-2022), le PAR a été en dessous de la norme soit 2,59% en 2022. Cependant, on constate une croissance des valeurs en impayés

augmentation des impayés en valeurs de 170,51% en 2022 par rapport à 2021.

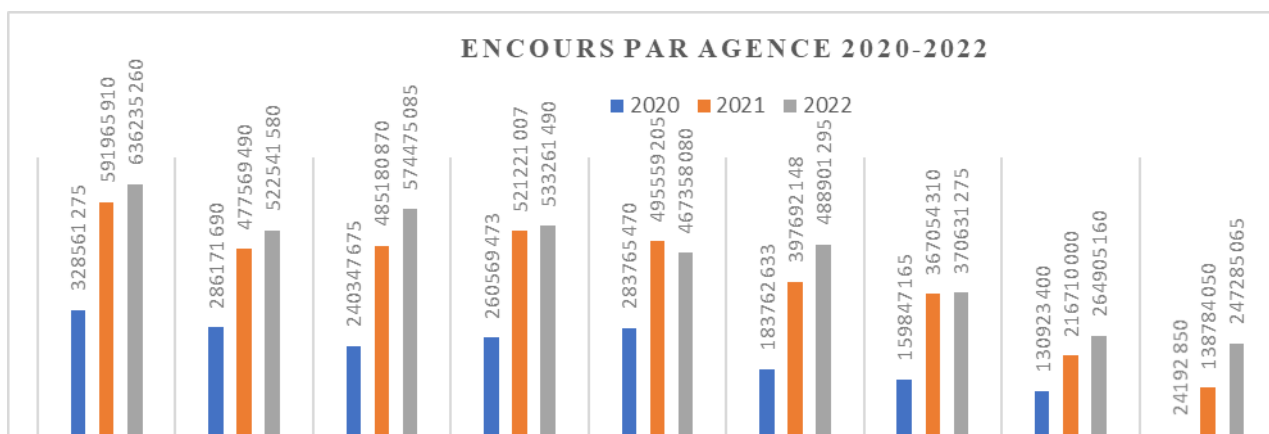
Même si la norme de 5% est respectée sur les trois dernières années, la dégradation qui a été maîtrisée en 2021 a plutôt dégringolé en 2022 passant de 1,61% en 2021 à 3,85% en 2022.

durant les dernières années avec un pic en 2022, soit une augmentation de 75,01% par rapport à 2021.

De même, le taux des impayés à fin 2022 s'est augmenté passant de 1,24% en 2021 à 2,59% en 2022, indique une dégradation du portefeuille sur laquelle Assilassimé doit énormément travailler.

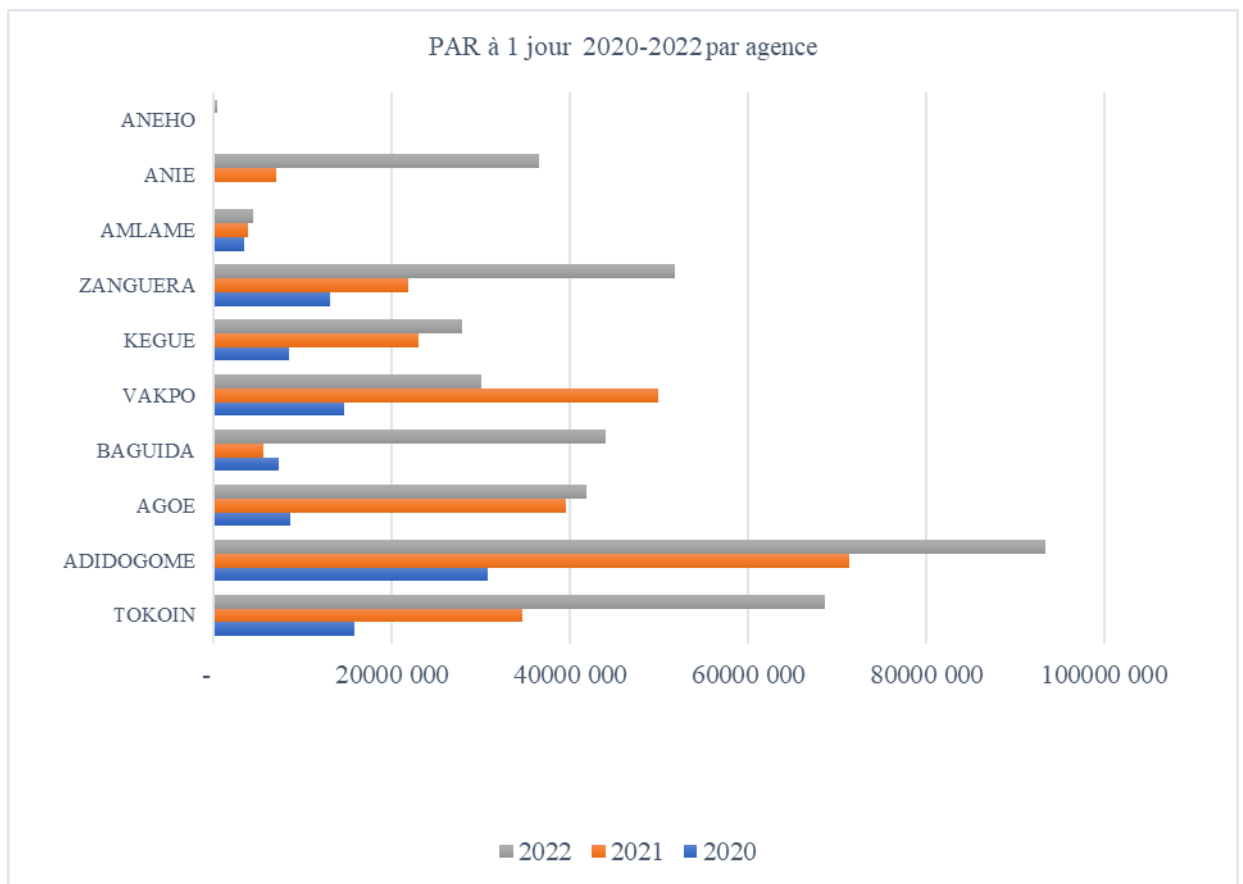
4.1.4. Evolution de l'encours de crédit et du PAR de chaque agence

4.1.4.1. Evolution de l'encours de crédit par agence

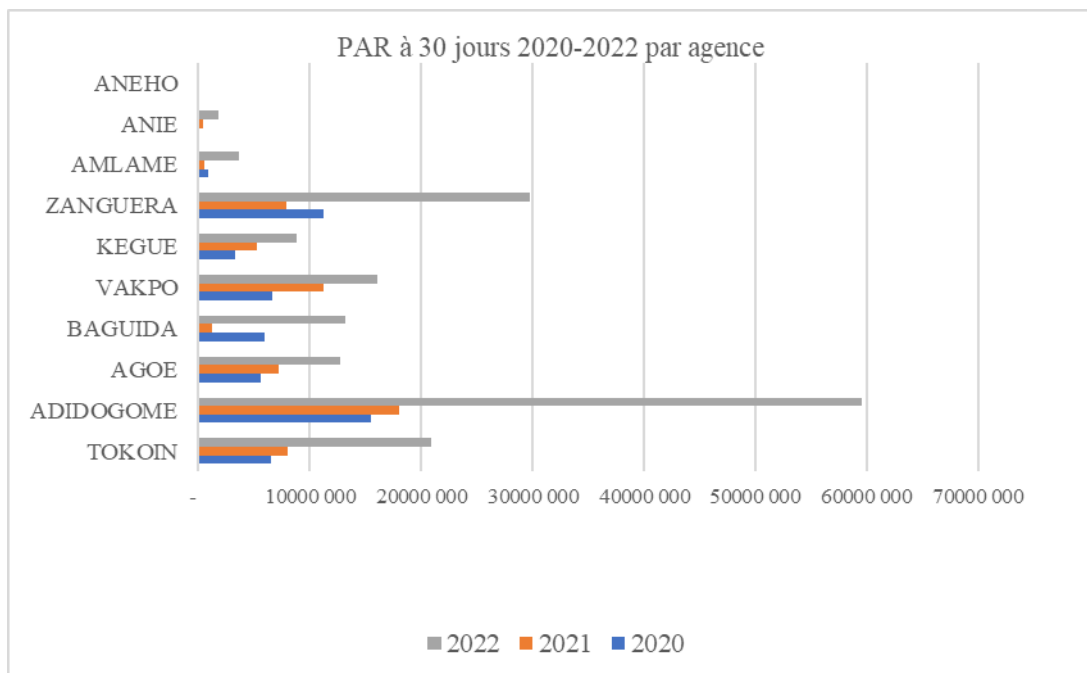


Comme l'ont montré les chiffres consolidés, les agences ont connu les mêmes sorts avec une croissance très importante des encours de crédits entre 2020 et 2021 avant de connaître une évolution ralentie en 2022.

4.1.4.2. Evolution du PAR à 1 jour par agence



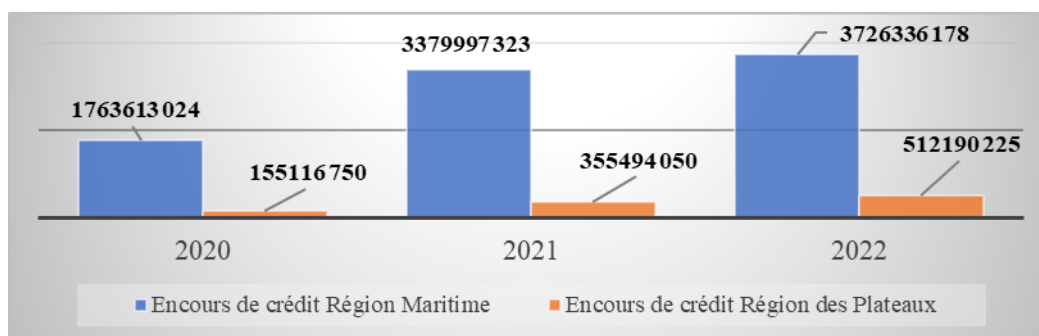
4.1.4.3. Evolution du PAR à 30 jours par agence



4.1.4.4. Evolution du PAR à 90 jours par agence



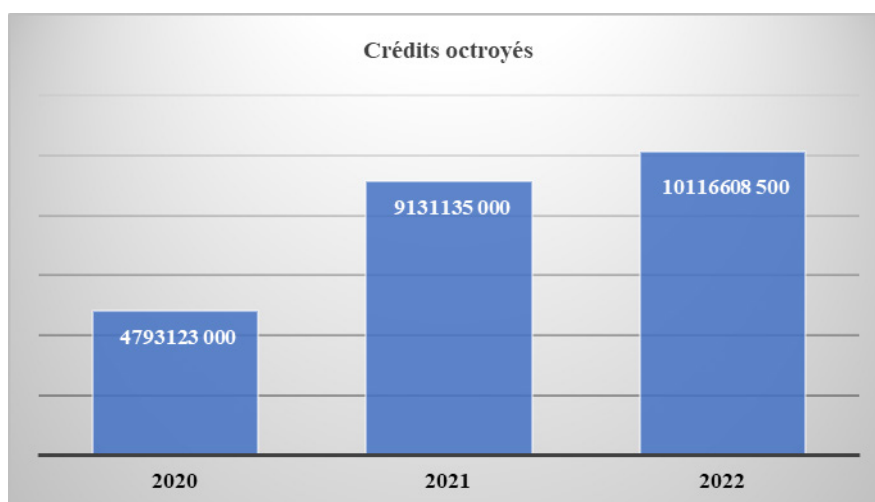
4.1.5. Analyse de l'encours de crédit par région



La part du portefeuille de crédit agricole dans l'encours de crédit global a évolué progressivement passant de 08,79% en 2021 à 13,74% en 2022. Cette faible croissance serait due au fait que Assilassimé travaille plus

avec les femmes alors que ce sont plus les hommes qui sont propriétaires terriens en milieu rural, mais ces derniers sont faiblement représentés dans les groupes.

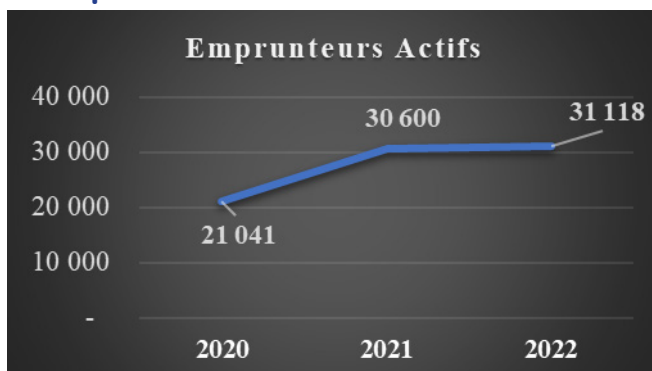
4.1.6. Evolution des crédits octroyés



Les décaissements ont proportionnellement suivi l'encours de crédit et ont connu une forte croissance entre 2020 et 2021 soit une augmentation de 90,50% par

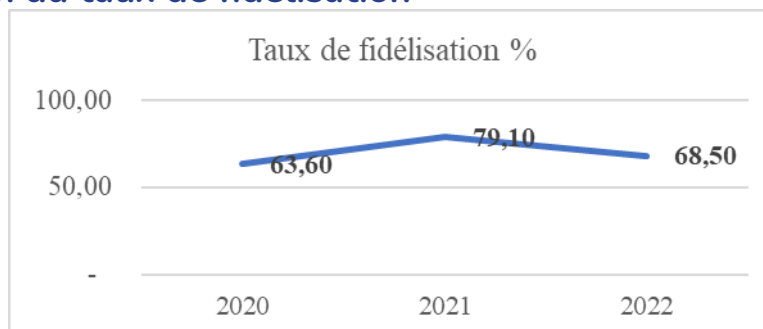
rapport à 2020 alors que cette croissance n'est que de 10,79% en 2022 par rapport à 2021.

4.1.6.1. Evolution des emprunteurs actifs



Les emprunteurs actifs ont aussi connu une croissance en 2021 de 45,43% par rapport alors que cette croissance n'est que de 1,69% en 2022 par rapport à 2021.

4.1.6.2. Evolution du taux de fidélisation



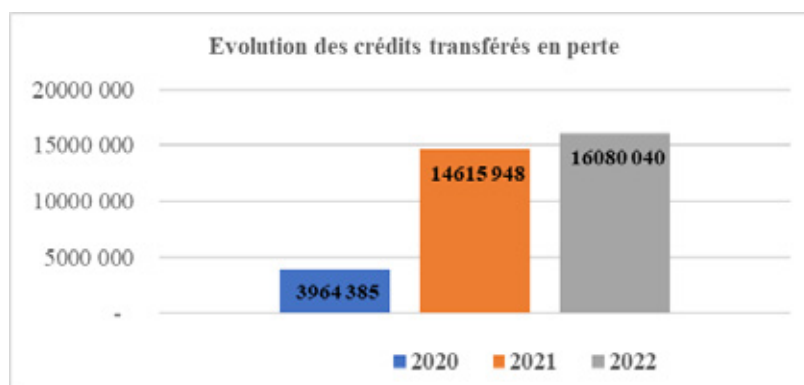
Le taux de fidélisation qui a connu une croissance à fin 2021 passant de 63,60% en 2020 à 79,10% 2021 témoignant les renouvellements de crédit à ceux qui venaient

de solder alors que ce taux a connu une chute en 2022 passant de 79,10% en 2021 à 68,50 en 2022.

4.1.6.3. Situation des crédits en perte

Les mécanismes de garantie dont bénéficie Assilassimé ne permettent pas de limiter son exposition lors du passage en perte des microcrédits non remboursés par les bénéficiaires. Les crédits transférés en perte ces trois dernières années ont augmenté

chaque année en se référant à l'année précédente. La perte passe de 3 964 385 F CFA en 2020 à 16 080 040 F CFA en 2022 soit une augmentation de 305,61% ces dernières années.

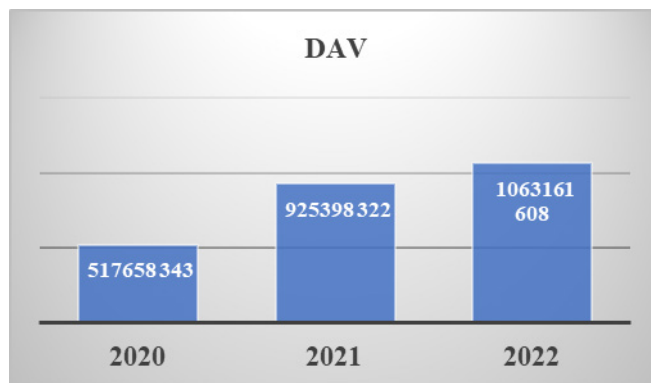


4.1.6.4. Situation des crédits restructurés ou rééchelonnés

En 2022, les bénéficiaires d'Assilassimé ont connu d'énormes difficultés pour rembourser leurs crédits, cependant il n'y avait pas eu de demande pour

rééchelonner leurs crédits. Par conséquent, Assilassimé n'a procédé à aucun rééchelonnement.

4.2. Activité d'épargne



La situation des dépôts à vue a connu une croissance sur les trois dernières années passant de plus de

517 millions en 2020 à 1 063 millions en 2022 soit une augmentation de 105,61% sur ces trois dernières années.

5. STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE

Assilassimé, dans sa vision d'être un acteur de la protection de l'environnement a mis des moyens à disposition pour bien défendre cet objectif qui lui tient à cœur. En 2022, il a d'abord nommé un "référént environnement" au sein de son personnel notamment le chargé du développement des services sociaux (CDSS) pour assumer cette responsabilité.

Un plan d'action environnementale est ensuite mis à jour permettant une gestion de activités retenues pour atteindre les objectifs visés au niveau impact environnemental.

La mise en œuvre de ce plan couvre tant les agences en milieu urbains que rurales :

En milieu rural, Assilassimé a sensibilisé les producteurs sur l'importance de pratiquer une agriculture écologique en utilisant les fertilisants et les biopesticides pour la restauration des sols lessivés par l'utilisation abusive des engrais et phytosanitaires chimiques. Pour accessible ces fertilisants organiques et les biopesticides, Assilassimé a initié la mise en place deux (2) unités de productions d'intrants organiques, l'une dédiée au fertilisants (Bokashi) avec une réalisation de 130 tonnes du fertilisant rendus disponibles ;

L'autre dédiée aux biopesticides avec un stock de 215 litres d'huile de neem ainsi que 1,4 tonnes de tourteaux de neem produits.

Plus de 2 566 producteurs et productrices ont été sensibilisés sur les pratiques agroécologiques. La réalisation de ces activités a bénéficié de l'appui de l'ambassade de France dans le cadre du fonds PISCCA 2021 et qui implique une trentaine de producteurs bénéficiaires de Assilassimé ainsi que des partenariats (CADETE, MIAWODO et CIP) dans les localités de Amlamé et AmouOblo (Préfecture d'Amou).

Les bénéficiaires de milieu urbain ont quant à eux été sensibilisés sur la protection de l'environnement par la réduction de l'utilisation des plastiques et aussi en recyclant les déchets plastiques qu'ils disposent dans leurs ménages par le truchement de Miawodo, un partenaire.

Nous avons également contribué à éviter l'émission de 2 217,72 tonnes de CO₂, à sauver 2 724 tonnes de bois et aider les ménages de nos bénéficiaires à réaliser une économie cumulée de 98 369.51 Euros issue de notre partenariat avec Mivo à travers crédits Miwoé offrant des accès d'achat à des kits gaz, des lampes, des foyers améliorés.

6. ACTIVITÉS DU SERVICE ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

6.1. Activités administratives

L'année 2022 a été abordée dans un dynamisme d'amélioration des indicateurs et des résultats pour permettre à chaque agence d'atteindre son autosuffisance

opérationnelle et maintenir l'institution sur la bonne trajectoire durant sa forte croissance.

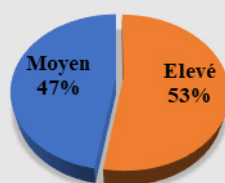
6.1.1. Environnement de travail

Les administrateurs et les dirigeants ont pu assurer au personnel de meilleures conditions de travail à travers leurs diverses actions (l'amélioration de la grille de rémunération, le réaménagement de l'espace de travail).

et le chargé d'études, Assilassimé a réalisé son enquête de satisfaction biannuelle du personnel dont les conclusions se déclinent comme suit :

L'administration a élaboré un plan d'actions rela-

Niveau de satisfaction globale



Sur 91 employés enquêtés :

- 53% ont une satisfaction élevée
- 47% ont une satisfaction moyenne

Une très nette progression de 24 points du niveau de satisfaction a été constatée comparativement à la précédente enquête de satisfaction.

Les propositions pour renforcer cette satisfaction globale était :

- L'augmentation des dotations en primes et moyens de déplacement
- La baisse des charges de travail
- Le développement de la cohésion sociale
- La Promotion au poste
- Un meilleur environnement de travail
- Augmentation du financement des projets d'acquisition des employés

En outre, quatre (4) agences (Baguida, Vakpossito, Agoè et Sanguéra) ont été équipés en panneaux solaires comme au siège, afin de pallier aux coupures de l'énergie électrique et d'assurer ainsi la continuité des prestations aux bénéficiaires.

Les canaux de communication, le dialogue social ont été bien exploités pour favoriser l'accessibilité des informations. Concernant les projets de digitalisation, l'adaptation continue des solutions digitales a répondu aux besoins exprimés par les utilisateurs.

Avec l'appui de ses collaborateurs compétents sur le sujet, notamment le Chargé de la performance sociale

tif à cette enquête afin de suivre l'exécution des recommandations formulées.

Dans l'objectif d'évaluer le dispositif de gestion des ressources mis en place, un auto diagnostic a été réalisé par le service concerné. Les conclusions suivant les critères de cet outil, amènent l'institution à affermir son cadre légal et sa politique de gestion des carrières du personnel.

Enfin, pour limiter les risques inhérents à son activité, l'institution a renforcé ses dispositifs sécuritaires.

6.1.2. Amélioration des procédures

En matière de procédures dans l'organisation et la gestion de ses activités, Assilassimé avec l'appui de son partenaire SIDI a sélectionné un consultant et son équipe qui ont à travers leur expertise et expériences dans le secteur, actualisé les manuels organisationnels, opérationnels, financiers, comptables et administratifs

6.1.3. Les missions réalisées

En termes d'appuis techniques, de mission d'audit ou de certification, Assilassimé a accueilli plusieurs missions notamment l'audit SPI 4 en septembre 2022, qui s'est conclu par une amélioration du score précédemment obtenu. Des efforts ont été produits en matière de protection des clients. Par ailleurs, en décembre, la mission de rating institutionnel réalisée par Micro

de la structure. Durant cette année d'exercice, l'institution a validé son manuel de gouvernance.

En interne, les procédures disciplinaires ont été revues et actualisées en fonction de l'évolution des postes. Ces documents ont fait l'objet de partage avec les équipes concernées.

rate, a donné l'opportunité à Assilassimé de connaître son niveau de performance financière dans son secteur. Le rapport final sur cette notation institutionnelle encourage Assilassimé à poursuivre ses actions sur le développement et la promotion de la transparence en microfinance.

6.1.4. Les relations avec les prestataires et les fournisseurs

Le réseau des prestataires et partenaires d'Assilassimé a été actualisé et élargi suivant les domaines de compétences, grâce à l'avis à manifestation d'intérêt publié en début d'année.

En outre tous les contrats ont été renouvelés sur la base de conditions préférentielles au profit des bénéficiaires.

6.1.5. Evènements organisés

Les dirigeants avaient échangé avec les collaborateurs à l'occasion de deux rencontres de l'année, dans un premier temps, pour communiquer sur les décisions des administrateurs notamment l'amélioration des conditions salariales et sur les objectifs collectifs afin d'orienter les efforts et les actions de l'équipe sur leur

atteinte, et en second lieu pour faire le suivi et évaluer l'impact des différentes réalisations.

La direction a aussi priorisé des réunions de coordination, et des rencontres avec le personnel de terrain afin





de les booster et de corriger les manquements toujours dans l'optique d'obtenir de meilleurs indicateurs.

- Assilassimé à Aného : En début d'année et suivant sa politique de développement, les préparatifs d'ouverture d'une nouvelle agence à Aného ont démarré. Le lancement officiel a été fait en février en présence des autorités locales, des partenaires et de la population environnante.
- **Nos 10 ans** : Au second semestre de 2022, a démarré les préparatifs de la célébration du dixième anniversaire de cette institution de microfinance sociale, l'occasion idéale pour remercier et renforcer les partenariats avec chaque acteur qui a et continue de contribuer au développement de ce SFD. Ce jubilé d'étain, a connu une importante mobilisation aussi bien des bénéficiaires, que des partenaires et du personnel. Ce fut une célébration symbolique ayant permis de rehausser la visibilité de l'institution à travers les différents programmes qui l'ont meublé.

La campagne de sensibilisations et de dépistage (Planning familial, Diabète, VIH, ...)

Assilassimé a pu compter sur le soutien de ses partenaires clés : Sanlam Assurances, Orabank Togo, la Bank of Africa ; la CPP, Coris Bank, l'APSF, la Direction des Microfinances, les entités ministériels de l'Etat, ses partenaires sociaux : CRIPS, APROFETHO, ... et sur

6.1.6. Activités menées

Dans la continuité de son engagement sur la protection de l'environnement et l'intégration du genre en milieu professionnel, Assilassimé s'est doté de deux

le plan international : Entrepreneurs du Monde, AFD, SIDI, pour marquer cet évènement.

Cette liste de partenaires non exhaustive concerne également les médias de la place notamment Nana FM, Victoire FM, Pyramide FM, Kanal FM, Radio Azur à Anié, Radio les médias en ligne tels que Direct 7, AFRIPRESS, ATOP qui ont assuré la couverture des émissions et la médiatisation des activités communautaires.

Ces programmes ont été aussi diffusés sur les différentes plateformes officielles de communication d'Assilassimé, canaux par lesquels les partenaires et le personnel ont pu suivre par ailleurs, l'évolution des activités de l'institution durant toute l'année :

Facebook: <https://www.facebook.com/assilassimeSI/>
 LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/assilassim%C3%A9-solidarit%C3%A9>
 Site web : www.assilassime.org

L'apothéose a mérité la participation de plus de 300 bénéficiaires et une cinquantaine d'invités qui ont honoré de leur présence aux côtés du personnel d'Assilassimé à la salle Agora Senghor, le 07 décembre 2022. Cette cérémonie de clôture du dixième anniversaire a donné lieu de gratifier les meilleurs groupes, bénéficiaires et les collaborateurs de premières heures.

documents essentiels à savoir la note de positionnement sur le genre et la note de positionnement sur

les sujets environnementaux sous la conduite des Points focaux respectifs.

Sur le volet santé, la structure a désormais signé un contrat de prestation avec un médecin du travail agréé par l'Etat en prélude à la constitution de son comité sécurité santé au travail (CSST) ; elle a par ailleurs

renouvelé les équipements de premiers soins mis à la disposition dans chaque agence.

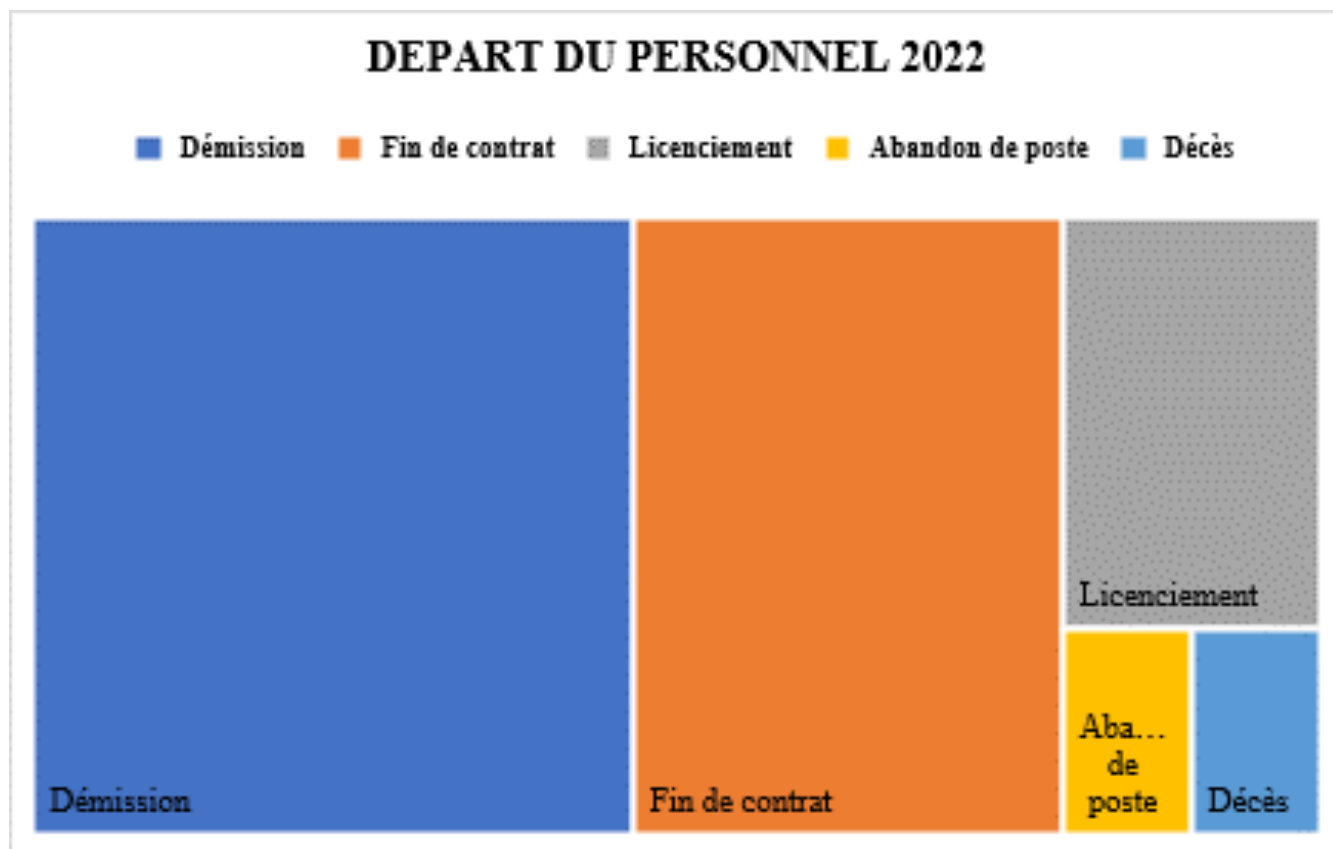
Afin de déconnecter son personnel de la routine quotidienne au travail, Assilassimé a célébré spécialement la journée du 8 mars à son personnel féminin, et organisé des journées d'activités sportives pour ses équipes.

6.2. Gestion des ressources humaines

6.2.1. Evolution du personnel

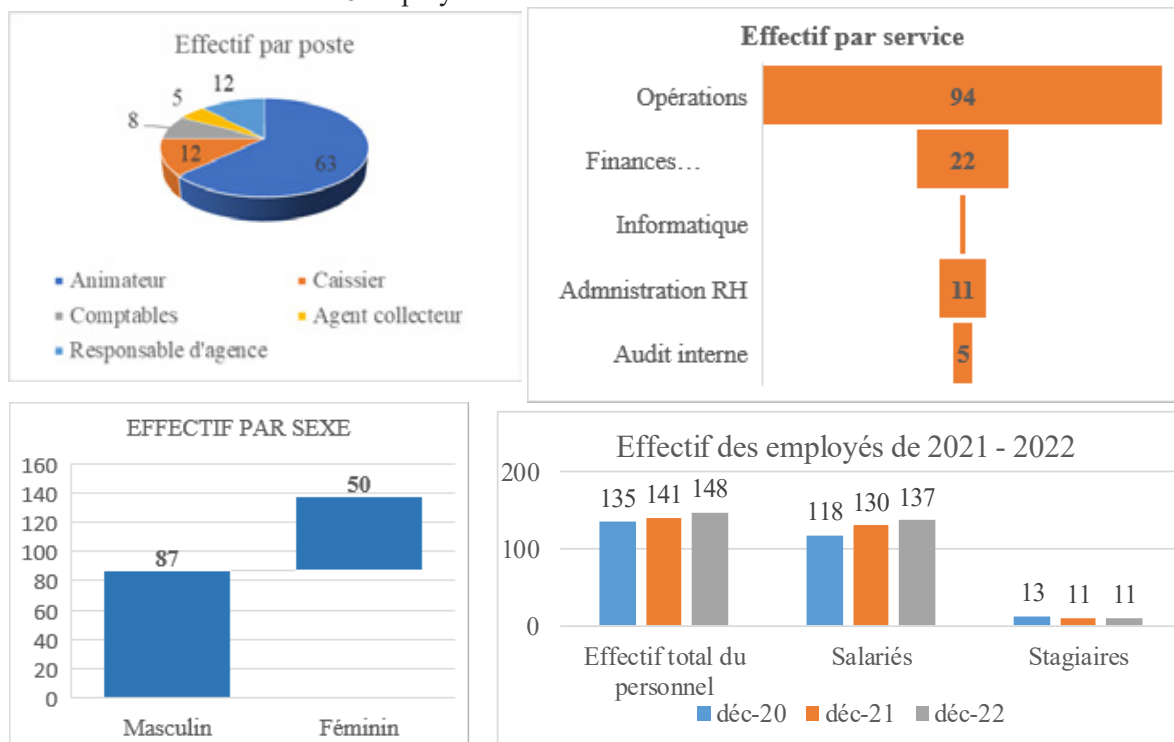
L'institution a été particulièrement confrontée à de nombreux départs soit 30 enregistrés au cours de l'année 2022. Pour répondre aux besoins à ces postes vacants et exécuter les prévisions en matière de recrutement, plusieurs vagues d'offres d'emploi ont été publiées en interne et sur les sites de publications nationales principalement au poste d'Animateur, de Conseiller agricole, d'Assistante de direction, d'agent collecteur, de caissier et de Travailleur social. Seulement treize

(13) nouveaux collaborateurs ont effectivement intégré l'équipe. Par conséquent, l'effectif des employés en fin d'année n'a eu qu'une progression de 4,7% soit 148 contre 141 en 2021. Le constat se reflète au niveau du taux de rotation qui a évolué de 16% à 26 %. Les motifs de ces départs se résument habituellement aux meilleures opportunités, et à l'insuffisance de résultats pour quelques employés.



6.2.2. Représentation du personnel à fin décembre 2022

L'équipe des salariés a évolué de 130 à 137 avec 11 stagiaires soit un effectif total de 148 employés.



6.2.3. Formation de renforcement des compétences

L'équipe opérationnelle était celle qui a le plus bénéficié de renforcement de capacités. Au 1er trimestre, il a été organisé des formations sur la Gestion professionnelle du crédit et de la clientèle, les Techniques d'Animation et dynamique de groupe, l'Optimisation des coûts de gestion des produits de crédit, la Maîtrise des principales activités des différents secteurs pour mieux cerner les montages des dossiers de crédit. Ces thèmes ont été abordés pour permettre aux Animateurs et aux Responsables d'agence d'améliorer la qualité du travail, d'approfondir leur analyse pour obtenir des indicateurs conformes aux normes et de fidéliser la clientèle.

Sur l'initiative d'EdM, les compétences des responsables de service d'Assilassimé et ceux des programmes Mivo et Miawodo ont renouvelé sur la communication managériale et la conduite du changement. En outre, le partenaire ADA a pu identifier un expert dans le domaine de la microfinance pour outiller l'équipe dirigeante du service des opérations sur l'évaluation de la santé financière des micro-entrepreneurs au cours du mois de mars à Kpalimé.

Dans le même sens, à travers ses formations organisées, l'APSPD a permis au Conseiller agricole et au Responsable de l'agence d'Amlamé de participer à l'atelier de formation sur la gestion des risques agricoles, les spécificités de l'Analyse du crédit Agricole.

En finances, les collaborateurs ont appris sur le traitement rapide des opérations de caisse, les caractéristiques des billets de banque, le Traitement fiscal des rémunérations des dirigeants ou chef d'entreprise et l'organisation à mettre en place pour produire l'information financière de qualité.

Assilassimé n'a pas délaissé les sensibilisations de son personnel sur les langues de signe, sur les thématiques portant sur la santé et l'environnement d'où les séances tenues sur les Hépatites virales et la gestion des déchets.

6.2.4. Organisation des ressources humaines

Particulièrement en 2022, une optimisation dans l'organisation du travail des animateurs a été faite dans le but de leur permettre de se concentrer également sur d'autres aspects de leur fonction notamment le suivi et les recouvrements.

Les ressources humaines n'ont pas connu de réaménagement remarquable, excepté le changement de

titre des assistants aux opérations Méthodologie en Coordinateurs d'agences. Les affectations au poste avaient été nécessaires uniquement pour les nouvelles recrues, pour répondre à des besoins ponctuels dans l'équipe des animateurs et des caissiers et pour constituer l'équipe de la nouvelle agence d'Assilassimé à Aného en Février.

6.2.5. Gestion des performances du personnel

Les évaluations périodiques et annuelles ont concouru à apprécier la performance individuelle et collective de l'équipe. Confortée par les aptitudes et rendement au poste, la direction a validé la promotion au poste de certains et a amélioré l'intégration du genre dans la catégorie des cadres.

Les outils d'évaluation du personnel avaient été revus afin de conformer les critères aux attributions,

objectifs et compétences requises de poste. Cela a permis une équité dans la valorisation de la productivité de chaque employé.

Parlant de reconnaissance sur la qualité du travail, un animateur de la zone rurale (agence d'Amlamé) a eu l'honneur de recevoir le prix de la fondation WPF de 2022 en raison de l'excellence observée dans la gestion de son portefeuille.

6.3. Perspectives

Assilassimé a planifié d'entretenir le climat social en créant plus d'occasion de rencontres, de team-building de ses équipes, de permettre à chaque personnel de jouir

de ses droits administratifs et de maintenir un environnement de travail adéquat pour fidéliser son personnel.

6.4. Difficultés RH au cours de 2022

Les difficultés majeures ont tourné autour de la gestion des congés de l'équipe des animateurs, et des nombreux départs au poste auxquels la structure a été confrontée.

6.5. Apports de solution

Face à ces difficultés, la structure se propose de réaliser un sondage au cours du prochain trimestre qui ressortira les réelles causes et déterminera des pistes de

solution pour conforter l'institution dans ses efforts en matière de gestion des ressources humaines.

7. ACTIVITÉS DU SERVICE INFORMATIQUE

7.1. Connectivité des agences

La mise en place de l'interconnexion des agences en 2021 par TOGOCOM à travers des liaisons spécialisées par faisceau hertzien (FH) ou Boucle Local Radio

(BLR) ou par des liaisons spécialisées sur le réseau Fibre Optique (FTTH) a facilité pour Assilassimé Solidarité la disponibilité des données en temps réel.

Les deux nouvelles agences (Atakpamé et Aného) créées en 2022 ont été également intégrées dans l'intranet existant. Cette connectivité des agences a permis à 1130 bénéficiaires d'Assilassimé de réaliser des opérations inter-agences à l'instar des dépôts, retraits et remboursements.

En cas de dysfonctionnement de l'interconnexion au niveau d'une agence ou au siège, l'équipe technique

d'ASSILASSIME contacte le support de l'opérateur par email ou par téléphone pour le suivi de l'incident jusqu'au rétablissement de la liaison.

Le souci majeur relevé dans l'interconnexion des agences provient le plus souvent des agences utilisant le BLR (Boucle Local radio) où la connexion B2B (Point à Point) déconne le plus souvent.

7.2. 6.2. Mise en œuvre des services de mobile money et SMS Banking

a.) Bank to Wallet/Wallet to Bank (MBanking)

La plateforme MBanking développée par CAGECFI est une solution qui permet aux clients des SFD de pouvoir faire des transactions entre leurs comptes bancaires et leurs comptes Mobile Money (MoMo). Elle assure une disponibilité du service 24h/24 et 7h/7. Le client n'a plus besoin de se déplacer en agence pour effectuer des opérations de dépôt et de retrait avec possibilité de consulter le relevé de son compte. Cette opération est baptisée GASSIASSI et a été lancée en avril 2022 afin de le faire connaître à tout le public. Ce canal de distribution alternatif GASSIASSI utilise le réseau des deux opérateurs de téléphonie mobile (Togocom et Moov).

b.) SMS Banking

PERFECT SMS est une application de CAGECFI permettant d'envoyer des SMS aux adhérents d'un SFD lors des opérations (dépôt, retrait) et aussi des relances en cas d'échéance de remboursement non payé.

Du 22 novembre 2021 au 15 février 2022, CAGECFI a procédé à l'activation du module SMS Banking, au déploiement en environnement centralisé, à la formation de l'équipe informatique et à l'intégration de la plateforme de WASSA GROUP.

Pour la diffusion de SMS, ASSILASSIME a choisi la société WASSA GROUP. Ainsi en 2022, on a envoyé 6223 sms.

7.3. Mise en place de l'application DOGAKABA

La plateforme DOGAKABA est une application fonctionnant sur smartphones et tablettes (Android v 8 minimum, en installant via un APK), iOS et ordinateurs via un navigateur web. La base de données est hébergée dans le cloud (par Amazon Web Services, avec répliquon sur Google Cloud), avec envoi journalier d'une sauvegarde des dossiers et fichiers sur le serveur de ASSILASSIME pour une consultation en local.

Cet outil permet en premier lieu la saisie digitale des dossiers de demande de crédit, à l'exclusion pour le moment des crédits agricoles (questionnaire spécifique de 6 pages) et des crédits stockage. Cette saisie inclut photos du demandeur, de sa pièce d'identité et de son lieu d'activité, avec géolocalisation. L'animateur télécharge depuis Perfect les données clients et peut les mettre à jour au fur et à mesure dans Dogakaba qui fonctionne en mode online et offline (pour l'identification

client, la demande de crédit et les visites de terrain). L'outil permet ensuite la digitalisation du workflow d'analyse et de décision d'octroi, avec la gestion de comités de suivi virtuels (sans besoin de réunir physiquement les membres). Il comprend aussi un module de reporting pour visualiser quelques statistiques sur les demandes de crédit.

Il n'y a pas de déversement des informations saisies avec l'outil Dogakaba vers le logiciel Perfect. Les données du dossier crédit nécessaires pour créer le crédit dans Perfect sont ressaisies par les caissiers dans Perfect. Les autres données sont sauvegardées uniquement dans Dogakaba.

À ce volet crédit vient s'ajouter un autre volet, celui du suivi de la mission sociale : saisie du questionnaire de la fiche de vulnérabilité, et suivi des activités des

travailleurs sociaux (suivi et observation des formations des animateurs, des séances d'écoutes individuelles des bénéficiaires en difficulté, référencement de bénéficiaires auprès de services sociaux), rapport mensuel des travailleurs sociaux et statistiques. L'outil remplace donc l'ancienne application « Suivi de la Mission Sociale-SMS » (un outil développé en interne

par Entrepreneurs du Monde début 2010), et dispose de fonctionnalités additionnelles.

Après un pilote en mars 2022 à l'agence de Tokoin, puis dans 2 autres agences de Lomé, la solution a été déployée dans toutes les agences en avril-mai puis depuis septembre 2022 (début octobre pour Amlamé, Atakpamé, Aného et Anié). En fin 2022, Dogakaba a traité plus de 15 000 dossiers de crédit.

8. ACTIVITÉS SOCIALES RÉALISÉES

Chaque année, Assilassime élabore un rapport spécifique de "bilan social". Ce document s'appuie sur l'analyse du profil socioéconomique des bénéficiaires et des autres activités significatives réalisées en matière de gestion de performance sociale de Assilassimé durant les douze derniers mois. Il s'agit

d'une analyse portant sur l'évaluation des indicateurs des objectifs sociaux définis en mettant en lumière les résultats majeurs relatifs au ciblage des bénéficiaires par Assilassimé en 2022 et aussi la mesure des changements observés dans les conditions de vie de ces bénéficiaires suivant leur ancienneté au sein de l'institution.

8.1. Enquêtes et études réalisées

8.1.1. Enquêtes réalisées et études réalisées

En tout 7 missions d'enquêtes réalisées en 2022. Les thèmes des enquêtes ont porté sur :

- Enquête de satisfaction du personnel 2022
- Etude d'impact du covid-19 sur les activités des bénéficiaires (Projet de relance économique post-covid-19 avec soutien de AFD/EdM) _ Deuxième phase post projet ;
- Evaluation du pilote de Dogakaba plateforme digitale de gestion des demandes de crédit à Assilassimé et suivi de la mission sociale.

- Evaluation du pilote de la solution digitale Gassiassi (mobile Banking)
- Evaluation du pilote du projet de crédit mécanisation en milieu rural ;
- Etude sur les comptes inactifs des bénéficiaires
- Test d'efficacité du fertilisant organique Bokashi et analyse de sa composition avec ITRA.

8.1.2. Gestion de performance sociale d'Assilassimé Solidarité en 2022

Sur un échantillon de 4 042 bénéficiaires au 1er cycle de crédit questionné : il ressort que :

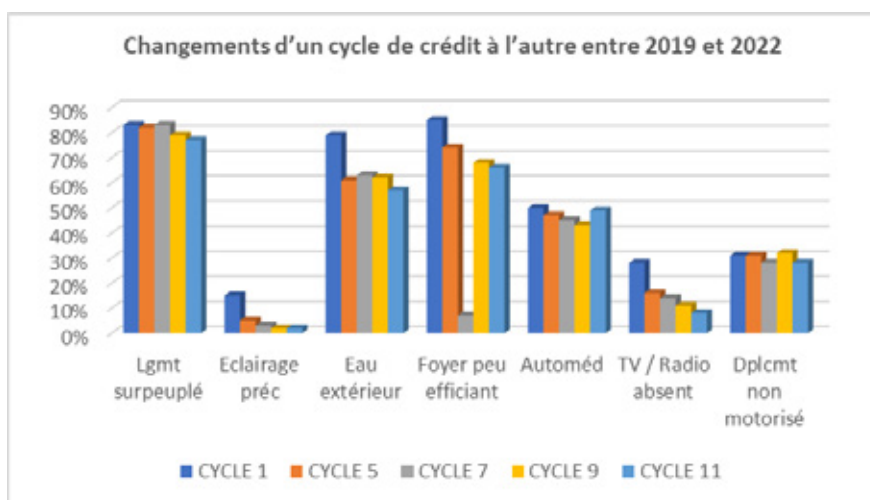
- En générale, Assilassimé garde une capacité relative à cibler des bénéficiaires vulnérables bien que certains indicateurs affichent des reculs comparés aux performances de l'année précédente : En effet,
 - 80% vivent en logement surpeuplé dans leur ménage (plus de 2 personnes par pièce) ;
 - 76% utilisent des modes de cuisson précaires ; (Foyer à 03 pierres avec bois de chauffe, foyer traditionnel à charbon ...)

- 18% sont des personnes analphabètes ; alors que 73% n'ont pas achevé le cycle primaire d'éducation.
- 66% ne disposent pas de point d'eau de consommation au sein de leur ménage ;
- 39% recourent en premier lieu à l'automédication ou la pharmacopée en cas de d'aléas de santé dans leur ménage ;
- 17% sont issus de ménages avec au plus une source de revenus ;
- 24% du portefeuille Assilassimé en 2022 relève des agences en zone rurale et le nombre des bénéficiaires

du crédit agricole représente 7,5% de l'ensemble des emprunteurs actifs.

- 15% des ménages utilisent principalement des moyens d'éclairage peu efficaces, (Bougie, lampion, lampe à pétrole)
- Les personnes avec handicap font 1 % des EA de cycle 1 entre depuis 2017 soient 388 personnes ; L'objectif relatif au maintien d'au moins 200 PSH dans le portefeuille à fin 2023 est ainsi réalisé à hauteur de 194%.
- En revanche, des efforts sont à fournir pour améliorer le score sur les indicateurs tels que :
 - Les ménages vivant avec au plus 01 repas par jour (2% vs 7% visé)
 - Toit fait de matériau naturel précaire (Pailles, bambou, branchages)
 - Ménages n'ayant pas de TV ou radios fonctionnelles (23% Vs 30% visé)

- Ménages n'ayant pas de moyens de transport motorisés (31% contre 50% visé)
- Il y a du potentiel pour renforcer aussi l'inclusion financière auprès des producteurs agricoles en relevant la proportion de crédits agricoles délivrés.
- Actions d'accompagnement social individualisé des bénéficiaires vulnérables réalisées par l'équipe des travailleurs sociaux (cf session des services non financiers)
- Formations socio-économiques réalisées (cf session des services non financiers)
- Résultats d'analyse de changements observés au niveau des bénéficiaires de différents cycles de crédit (cycles 1, le cycle 5, et le cycle 7). Ces résultats montrent l'état comparatif des conditions de vie selon les cycles des bénéficiaires.
- *Le graphique ci-dessous issu de l'analyse transversale, on observe des changements favorables dans 6 domaines entre le cycle 1 au 11ème cycle.*



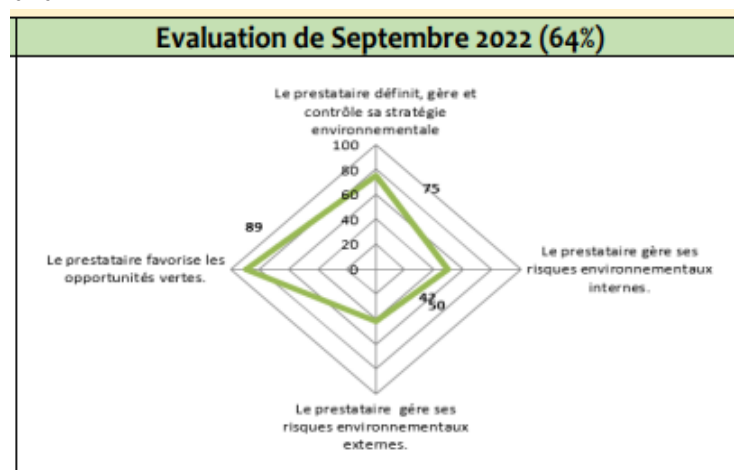
- Le progrès le plus important est relevé au niveau de l'accès à l'eau au sein de la concession (+22 points de %).
- Ensuite, il y a l'accès aux mass-média (+20 points de %) ;
- L'accès aux moyens de cuisson efficaces progresse de 19 points ; alors que l'éclairage des ménages gagne 13 points de %.
- *Audit social SPI4 réalisé en 2022*
- Enfin on note une avancée de 6 points de % vers la réduction du surpeuplement des logements ; et 3 points pour la possession de moyen de déplacement à moteur.
- Dans 3 domaines les évolutions sont peu sensibles. Il s'agit des ménages servant au moins 2 repas par jour, les logements sous un toit précaire et l'accès aux soins de santé conventionnels en cas de maladie. (+1 points de %).

- En septembre 2022, une mission d'audit social SPI 4 a été réalisée qui a démontré des résultats en progression comparés aux scores de Février 2021 ou encore

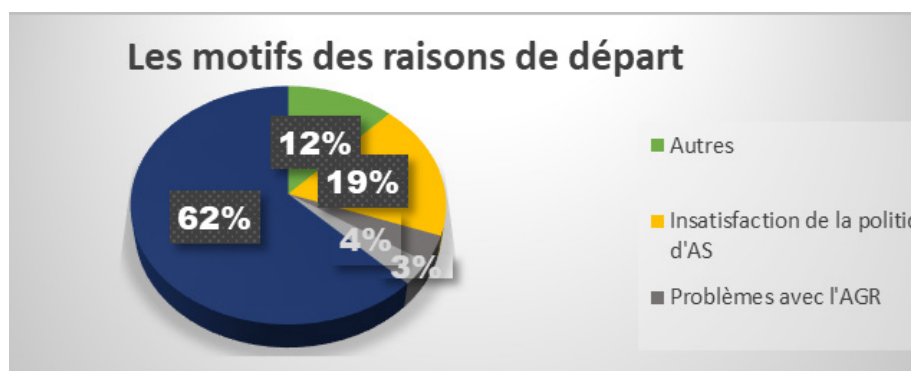
ceux de novembre 2020 ; Le score global obtenu est de 89% de conformité aux normes universelles.



- Relativement à la dimension de microfinance verte, Assilassimé a atteint une moyenne de 64% à partir d'un score de 42% obtenu en 2020.



- Analyse des raisons de départ des bénéficiaires



680 départs recensés en 2022 ; (vs 374 en 2021, et 1074 en 2020), On note un rebond général assez important de 182% sur les départs entre 2022 et 2021.

Exceptés Aného, Anié, Amlamé, Tokoin et Agoè, toutes les autres agences connaissent une progression importante de fermeture de comptes : Les motifs des départs sont pour 62% d'ordre personnelle et 19%

pour insatisfaction de la politique de Assilassimé. Bien qu'il soit observé que les départs liés à Assilassimé connaissent une baisse de plus en plus depuis 2020,

cela appelle à améliorer l'application de la méthodologie sur le terrain et proscrire les mauvaises pratiques qui nuisent à la fidélisation des bénéficiaires.

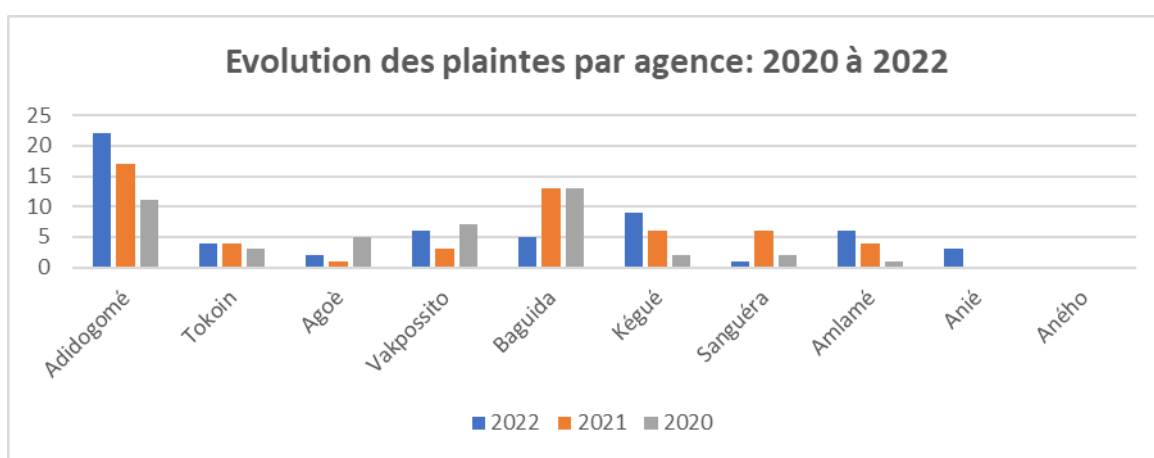
8.1.3. Gestion des plaintes et suggestion des bénéficiaires

Sur l'exercice de 2022, le Mécanisme de GPS a enregistré au total 58 plaintes et suggestions : 53 plaintes et 5 suggestions. (Vs 60 plaintes en 2021) ce qui traduit une légère baisse de 2 points.

Le canal du numéro de téléphone dédié est privilégié avec 86% des signalements. (Vs 62% pour 2021) soit une augmentation de 24 points. La mise sur le

réseau WhatsApp de ce numéro depuis février 2020 a permis à près de 200 bénéficiaires d'envoyer des messages à coût réduit.

Le taux de résolution à la fin décembre 2022 a atteint 86% (Contre 76% en 2021 et 64% en 2020), démontrant une tendance à l'amélioration continue quoiqu'en dessous de l'objectif de 90% recherché.



8.1.4. Activités réalisées par les conseillers agricoles et des travailleurs sociaux

- Dans sa vision d'accompagner les agriculteurs à accroître leurs rendements, Assilassimé a mis à leur disposition des Conseillers Techniques Agricoles (CTA) pour leur apporter l'expertise technique afin de les aider à optimiser la gestion de leur exploitation.

Ils entretiennent les producteurs agricoles sur les techniques agronomiques et de gestion, les normes environnementales et les dernières innovations technologiques.

Ils entretiennent les producteurs à travers des sessions d'écoles au champ animées dans les réunions et organisent des visites individuelles d'appui conseil.

En 2022, seulement 64 écoles aux champs ont été organisés à l'intention des producteurs avec une participation effective de 950. Ce faible nombre d'écoles aux champs est dû au fait qu'il n'existe qu'un seul CTA qui était indisponible à un moment donné de l'année.

8.1.5. Mise en œuvre des différents projets

8.1.5.1. Octroi de crédit et acquisition des engins agricoles



- *Projet de finance agricole axé sur la mécanisation et la planification agricole dans la préfecture d'Amou (Avec le soutien de l'ONG ADA) :*

En 2022, ce projet s'est poursuivi dans une dimension intégrée de renforcement institutionnel de Assilassimé prenant en compte des axes tels que :

- La mise en conformité institutionnelle de Assilassimé ;
- Le renforcement de la gestion de sa performance sociale ;
- La diversification des produits intégrant la digitalisation et
- La poursuite des offres de services non financiers à l'égard des bénéficiaires (Promotion de l'agroécologie et petite mécanisation agricole).

- *Projet de promotion d'une microfinance sociale et renforcement des producteurs agricoles par la petite mécanisation dans la localité de Kpète (Préfecture d'Amou) avec le soutien de l'ONG Don Boule de Neige (DBN) :*

Lancé en décembre 2022, ce projet qui est une suite du projet avec ADA permet d'équiper un groupement de 7 producteurs pour les prestations de services mécanisés avec un motoculteur, un bœuf charrue, une batteuse de riz, une batteuse de soja et maïs, une machine de traitement de noix de palme, un tricycle et un Foufoumix. Ces équipements sont cédés sous un contrat de leasing avec comme objectif de financer un second groupement avec les remboursements de ce premier groupe et ainsi de suite.

8.1.5.2. La production des biofertilisants et des biopesticides



- Projet PISCCA 2021/ Améliorer l'accès des producteurs et productrices agricoles aux pratiques agroécologiques dans la préfecture d'Amou dans un contexte de changement climatique (De Septembre 2021 à Décembre 2022) avec l'appui de l'ambassade de France au Togo. Les résultats saillants :
 - 2 unités de production et de distribution d'intrants agricoles écologiques (fertilisant et biopesticide) mises en place et animées par 29 bénéficiaires formés.
 - 130 tonnes du fertilisant Bokashi (Sur 200 tonnes prévues) et des biopesticides constitués de 215 litres d'huile de neem ainsi que 1,4 tonnes de tourteaux de neem sont produites et rendus accessibles à tous les producteurs bénéficiaires de crédit chez Assilassimé dans la préfecture d'Amou et au-delà.
 - 2 566 producteurs et productrices sont formés aux pratiques agroécologiques à travers 346 sessions de sensibilisations au sein des groupes de Assilassimé, et par 5 émissions radiophoniques réalisées sur Radio La Paix Atakpamé.

8.1.6. Difficultés rencontrées

Assilassimé accompagne fortement le secteur informel dans cette période de relance progressive des activités. Toutefois, Assilassimé fait face à un environnement en mutation et à des difficultés pouvant être résumées comme suit :

- Le changement de fréquence de réunion tant voulu par les bénéficiaires n'a pas été du tout bien compris par ces dernières ;
- La complaisance dans l'instruction des dossiers de crédit n'a pas favorisé les remboursements adéquats attendus ;
- La cavalerie financière des bénéficiaires les plonge dans le surendettement et rend difficile les remboursements ;
- La durée trop longue de certaines réunions de groupe a occasionné le départ de certaines bénéficiaires des groupes ;
- L'instabilité de la connexion internet ralentit les activités sur le terrain comme en agence car l'instruction des dossiers de crédit nécessite la fluidité et la permanence de la connexion ;
- Le non-respect de la méthodologie qui a pour conséquence la dérive des bénéficiaires et des animateurs qui se réfutent la responsabilité.

9. ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE

9.1. Aperçu du département d'Audit Interne

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, elle s'est dotée d'un département d'audit interne composé de cinq personnes dont un responsable en vue d'avoir une assurance sur le degré de maîtrise de ses

opérations et de disposer d'un cadre de référence adéquat de conseil pour améliorer ses activités lui permettant d'atteindre ses objectifs.

9.2. Portée de l'audit interne en 2022

Soucieux d'être en conformité avec la réglementation et les normes qui régissent l'activité d'audit interne, le département d'Audit interne a contribué à l'amélioration du contrôle interne d'Assilassimé. Les différentes recommandations ont apporté des contributions dont certaines sont ci-après résumées :

- Redéfinition par le Conseil d'Administration (CA) du plafond pour les signataires de chèques de l'institution afin de limiter la possibilité pour deux signataires autres que les administrateurs et le Directeur d'autoriser par leur signature la sortie d'important fonds par la banque ;
- Mise en place d'un cahier minute côté et paraphé par un Greffier permettant de sécuriser les résolutions et les décisions du Conseil d'Administration (CA) d'Assilassimé ;
- Actualisation de la plupart des manuels de procédure d'Assilassimé en l'occurrence les procédures

administratives, opérationnelles et de la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT) ;

- Mise en place d'un registre des entrées et sorties de chèques pour une vision du Directeur sur la gestion des chèques entrant et sortant de l'institution ;
- Formalisation d'un processus de sauvegarde interne et externe des données quotidiennes du SIG ;
- Elaboration d'un processus de contrôle en agence des fonds collectés dans les groupes par les animateurs sur le terrain à travers les souches des registres de groupes ;
- Définition d'un système de gel automatique des comptes DAV sans mouvements de plus de six (6) mois dans la base des agences ;
- Mise à jour du registre de l'employeur par le complément des départs et des recrues de l'année.

9.3. Les outils, méthodologie et Formations

9.3.1. Outils et méthodologie

Le département dispose des outils de travail et de procédés méthodologiques permettant aux auditeurs de réaliser leurs missions conformément aux procédures

d'Assilassimé, aux normes, aux instructions et à la loi. L'équipe a, en outre, bénéficié des formations de renforcement de capacité au cours de l'année 2022.

9.3.1.1. Les Outils

Le service d'audit interne s'est doté des outils adéquats pour la réussite de sa mission. Ces outils sont entre autres la charte de l'audit interne actualisée et le manuel de contrôle interne comportant les checklists des différents modules de contrôle révisé et validés par le Conseil d'Administration d'Assilassimé, les

feuilles de travail, la cartographie des risques, le logiciel LBC/FT permettant d'identifier les bénéficiaires suspects ayant leur compte ouvert dans Perfect, le logiciel SMS qui permet de vérifier la mise en œuvre de la gestion de la performance sociale au sein d'Assilassimé, les fichiers de suivi des recommandations des

audits internes et externes, les ordinateurs portatifs dotés de Perfect et aussi le programme annuel d'audit

9.3.1.2. Méthodologie

Au cours de l'année 2022, notre méthodologie de travail a beaucoup évolué suivant les étapes essentielles pour une mission ordinaire d'audit interne. Ces étapes sont ci-dessous résumées :

- La phase de planification de la mission qui consiste à apprêter et à examiner à distance les données des agences à auditer telles que l'analyse du portefeuille à risque, la révision des check-lists de contrôle en fonction des risques liés à l'agence concernée, la rédaction de l'ordre de mission suivi de sa signature par le Directeur Exécutif, la définition d'un échantillon de dossiers de crédit à étudier et des groupes à visiter selon le degré de dégradation du portefeuille à risque par animateur, l'échantillon des encours d'épargne et de crédit à confirmer sur le terrain, la revue des rapports d'audits internes précédents de l'agence et l'élaboration du chronogramme suivie de l'organisation de l'équipe des auditeurs. Cette façon de procéder rends nos différentes missions plus efficaces et plus efficientes.
- La phase d'exécution de la mission sur place qui commence par une réunion d'ouverture suivie de la mission proprement dite ; une phase de clôture de la mission qui inclut la restitution et la fermeture

interne de l'exercice 2022 approuvé par le Conseil d'Administration (CA) le vendredi 10 décembre 2021.

de la mission par la signature par les audités du PV des constats qui constitue le rapport provisoire. Cette phase est accompagnée d'une évaluation des auditeurs par les audités permettant d'identifier les aspects à améliorer et la conduite à tenir lors des prochaines missions.

- Ces deux premières étapes sont suivies de la phase de communication des résultats au Conseil d'Administration via le Comité d'Audit, à la direction, à l'agence auditée et à l'archive puis aux autorités de tutelle pour les rapports trimestriels de contrôle interne.
- Les insuffisances font toujours objets de recommandations à l'endroit de la direction et aux audités qui les mettent en œuvre. Les faits saillants de chaque mission sont si nécessaire communiqués à la direction avant le rapport final.
- La dernière étape est le suivi des recommandations pour s'assurer de leur mise en œuvre.

Il faut souligner que toutes les activités du département d'audit interne d'Assilassimé sont supervisées par le comité d'audit mis en place par le conseil d'Administration (CA).

9.4. Mise en œuvre du plan annuel d'audit interne

Le plan annuel d'audit interne 2022 a été adopté par le Conseil d'Administration (CA) conformément à la loi

en fin d'année 2021. Le suivi de sa mise en œuvre est détaillé dans le rapport de contrôle global.

9.5. Gestion de risques

En 2022, les activités du service Audit interne ont également porté sur la gestion des risques inhérents aux activités de l'institution. A titre illustratif on peut citer :

- Le suivi trimestriel de la cartographie des risques de la direction et des agences lors de nos différentes missions. Sur 54 risques répertoriés, 38 ont été éliminés avec un taux de 70%, 13 sont partiellement réduits tandis que l'institution continue par travailler sur les 03 risques restants.

- L'actualisation de la cartographie des risques par l'intégration d'une part des nouveaux risques identifiés lors des différentes missions d'audit de portefeuille, de conformité, d'assurance dont un atelier de réponse a été organisé avec les équipes opérationnelles de l'institution et les propositions de l'évaluation RIM d'autres parts ; le partage de cette actualisation avec le management de l'institution devant se faire au cours de 2023.

- L'élaboration d'un manuel de procédure de gestion des risques dont la finalisation est prévue pour 2023 avec le Référent Technique d'Entrepreneur du Monde.

9.6. Suivi des principales conclusions et recommandations



Les différentes recommandations des audits internes et externes et le contrôle de la DMF ont fait l'objet de suivi au cours de l'année 2022. La situation est la suivante :

- *Audit Interne*

Nombre de recommandations	Exécutées	Partiellement Exécutées	Non exécutées	Taux d'exécution
447	390	41	16	87%
108	105	0	3	97%
555	495	41	19	89%

Commentaire : Au 31/12/2022, sur 447 recommandations à l'endroit des agences, 390 sont exécutées avec succès soit 87% de réalisation. La direction a quant à elle, exécuté 105 recommandations sur 108 pour un taux d'exécution de plus de 97%. La moyenne annuelle de réalisation des recommandations par les agences et la direction est de 89% soit 495 exécutées sur 555 recommandations.

Les recommandations les plus importantes non encore exécutées concernent :

- Au niveau des agences : Le renforcement de la sécurité au niveau des agences de Sanguéra, d'Amlamé et d'Atakpamé par la mise de grilles de sécurité sur les portes et fenêtres donnant l'accès au coffre de ces agences ; l'absence de palette pour archiver les dossiers de crédit et des documents de caisse et de

comptabilité en sécurité contre l'humidité du sol à Atakpamé, Amlamé et Aného.

- Au niveau de la direction : Le solde des comptes de liaisons entre agences ou entre agences et siège non

- *Audit Externe*

équilibré mais qui s'équilibre après consolidation de toutes les comptes de liaison ; l'existence des comptes doublons dans la base des agences.

Année	Nombre de recommandations	Exécutées	Partiellement Exécutées	Non exécutées	Taux d'exécution
2019	6	5	0	1	83%
2020	4	3	1	0	75%
2021	11	6	2	3	55%
Total	21	14	3	4	67%

Commentaire : En fin décembre 2022, les recommandations des audits externes de 2019 sont exécutées à 83% soit cinq (5) recommandations sur six (6) ; celles de 2020 et 2021 sont respectivement réalisées à 75% soit trois (3) recommandations sur quatre (4) et à 55% c'est-à-dire six (6) sur onze (11) recommandations. En moyenne, quatorze (14) recommandations sont exécutées sur vingt-une (21) formulées soit plus de 67% des recommandations sont exécutées avec succès.

Les trois (3) recommandations des audits externes 2021 qui ne sont pas encore exécutées sont les suivants :

- Améliorer le processus de clôture périodique des comptes en termes de bouclage des régularisations surtout en fin d'année afin d'éviter les discordances et transmettre des données plus cohérentes aux autorités ;
- Appliquer les textes internes en matière de matérialisation des autorisations de dépassement même lorsque les dépenses en cause sont à lier aux subventions ;
- Prévoir dans les procédures financières un cadre d'évaluation et d'ajustement à mi-parcours du plan de développement de l'institution.

- *Contrôle de la DMF*

Année	Nombre de recommandations	Exécutées	Non exécutées	Taux d'exécution
2017	81	81	0	100%
Total	81	81	0	100%

Commentaire : La dernière recommandation liée à l'insertion du tableau d'amortissement réel dans les dossiers des bénéficiaires est entièrement mise en œuvre cette année. Cette réalisation met terme aux 81 recommandations formulées par la Direction de la Microfinance (DMF) à l'endroit d'Assilassimé à l'issu de leur contrôle de l'année 2017.

9.7. Dispositions internes de LBC/FT

Assilassimé Solidarité s'est dotée des outils nécessaires pour mener à bien les activités de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et du Financement de Terrorisme (LBC-FT) conformément aux dispositions de loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relative à la LBC-FT. Le département en charge de la LBC-FT dispose à ce jour des outils et procédures suivants :

- Un manuel général de formation/sensibilisation LBC-FT dont le contenu est régulièrement mis à jour et partagé par les auditeurs avec le personnel ;
- Une charte d'Audit qui décline la position du responsable LBC/FT et lui assure une indépendance opérationnelle pour l'exécution de sa mission ;

- Un logiciel de LBC-FT lié au serveur du Siège et configuré avec la base de données PERFECT de toutes les agences. Ce logiciel, déployé par Entrepreneurs du Monde, se lance automatiquement à chaque démarrage du serveur où est hébergée la base de données PERFECT dans les agences et permet de détecter les personnes/opérations suspectes parmi la liste des individus déjà intégrés au SIG.
- Un manuel de contrôle interne utilisé lors des missions d'audit en agence afin de s'assurer que les aspects LBC-FT sont correctement adressés et exécutés par les agents sur le terrain (responsables d'agences, caissiers, trésoriers, animateurs).

9.7.1. Formation du personnel sur les dispositifs de la loi relatifs à LBC-FT

Nous avons procédé au suivi dans toutes les agences de la mise en application de la formation de tout le personnel de Lomé sur les dispositifs de la Loi uniforme relative à la LBC-FT et l'importance de leur mise en application tels que l'identification et la connaissance des clients, l'obligation de vigilance, le système de

surveillance de la clientèle et des transactions, la gestion des personnes politiquement exposées, la déclaration de soupçon, la gestion des opposition et des avoirs gelés, saisis ou confisqués et la conservation des données avec l'importance de leur mise en application.



9.7.2. Contrôle de mise en œuvre des dispositifs internes de LBC-FT

Il s'agit ici de s'assurer de l'application des dispositifs internes LBC-FT et du respect des procédures de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme. Au cours de l'année, nous avons procédé dans toutes les agences d'Assilassimé-Solidarité, à la vérification de conformité avec les procédures ci-après :

- L'utilisation des détecteurs de faux billets dans tous les guichets et par tous les animateurs sur le terrain ;
- L'identification systématiques des bénéficiaires à leur adhésion à travers les pièces d'identité, leur photo et à leur connaissance avant de l'octroi de crédit via les plans de masses permettant de connaître leur domicile et leur lieu d'activités ;
- L'appartenance des bénéficiaires débiteurs à un groupe membre d'Assilassimé bien connu de l'animateur et des autres membres du groupe ;
- L'absence d'un lien avec une PPE et avec une personne effective ;
- La déclaration systématique de toute opération de dépôt sur compte supérieure ou égale à deux (2) millions conformément à nos procédures ;
- La connaissance par le personnel des dispositifs internes et de la loi relative à la LBC/FT ;
- La Qualité et la fiabilité du logiciel LBC-FT intégré à chaque base des agences.

9.7.3. Déclarations de versements suspects

Suivant les dispositions d'Assilassimé, tout versement supérieur ou égal à deux millions (2000.000) de francs CFA doit être systématiquement déclaré au service audit interne pour investigations et déclaration à la CENTIF si nécessaire. Lors de nos différentes missions, les auditeurs s'assurent que ce plafond est rigoureusement respecté. Par ailleurs, la mission s'assure

que tous les versements suspects comme des dépôts consécutifs dans la même semaine qui ne reflète pas l'activité des bénéficiaires ou des versements effectués par une PPE ou un bénéficiaire effectif font l'objet de suivi rigoureux ou sont si possible déclarés conformément aux procédures en vigueur.

9.7.4. Résultats obtenus

A l'issue de ces vérifications, nous avons noté qu'Assilassimé dispose d'un Responsable Anti-Blanchiment, d'une politique LBC-FT, d'un Logiciel LBC-FT permettant d'identifier les PPE dans la base des agences. En outre, les procédures LBC-FT sont connues de tout le personnel grâce à la formation et sensibilisation et que les cibles les plus concernées qui sont les animateurs et les caissiers des agences sont conscients de l'importance de leur rôle dans la lutte contre le Blanchiment et le Financement du terrorisme. Toutefois, nous avons relevé les quelques insuffisances ci-après :

- La configuration du logiciel LBC-FT n'a pas tenu compte des PPE de la zone UEMOA ;
- L'absence de la liste des PPE du Togo dans les différentes bases des agences ;
- L'absence de formation des informaticiens sur l'utilisation et la configuration de ce logiciel pour faire sa mise à jour afin d'intégrer par exemple la liste PPE actualisée ;
- L'insuffisance d'utilisation des détecteurs de faux billets par les animateurs sur le Terrain. Cette insuffisance est cependant palliée par l'utilisation obligatoire des détecteurs de faux billets par les Caissiers, les Comptables voire les Responsables d'Agence qui contrôlent les fonds ramenés du terrain avant de les encaisser.

9.7.5. Perspectives de LBC/FT pour l'année 2023

La planification des activités de l'année 2023 est illustrée dans le tableau ci-dessous :

N°	Objectifs	Actions	Timing	Responsable
1	Actualiser le manuel de procédures de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme (LBC-FT)	Finaliser la révision du manuel LBC/FT et le faire approuver par le CA.	30/6/2023	Responsable LBC-FT
2	Rendre plus pratique le Logiciel LBC-FT aux utilisateurs	Faire la mise à jour du logiciel LBC-FT en intégrant la liste des PPE du Togo.	31/10/2023	Référent Outils EdM
3	Formation des utilisateurs sur le Logiciel LBC-FT	Former les auditeurs, les informaticiens et les caissiers sur l'utilisation du SIG LBC-FT	30/11/2023	Référent Outils EdM
4	Se conformer à la Loi en faisant le reporting aux autorités	Rédiger le rapport LBC-FT et l'envoyer aux autorités compétentes dans le délai.	28/02/2023	Responsable LBC-FT
5	Sensibiliser le personnel sur les dispositions LBC/FT	Former les caissiers sur le processus de déclaration des informations suspectes	31/10/2023	Responsable LBC-FT
6		Sensibiliser le personnel de l'intérieur (Atakpamé, Amlamé, Anié et Anèho) sur les dispositions réglementaires relatives à LBC/FT	30/11/2023	Chargé de conformité
7	Déclarer chaque cas suspect	Déclarer à la CENTIF chaque cas d'opérations ou de personnes suspectes à la CENTIF	En continu	Responsable LBC-FT

9.8. Relation avec les autorités et les partenaires chargés de l'audit externe

Assilassimé considère que ses relations avec les autorités sont bonnes puisqu'elle se donne le devoir de se conformer aux textes et instructions qui régissent les engagements des SFD envers les autorités de tutelle. Elle envoie régulièrement et dans les délais les rapports de contrôle trimestriels, les états de suivi des recommandations des audits internes et externes, le rapport annuel de contrôle global, le rapport annuel de LBC/

FT, le bilan des activités de chaque exercice et toutes autres informations demandées.

Sur le plan de contrôle externe, Assilassimé a confié la réalisation de l'audit des comptes de l'exercice 2022 au Cabinet ACR-Togo avec qui elle entretient une chaleureuse relation.

9.9. Difficultés rencontrées en 2022

Au cours de l'année 2022, les difficultés majeures rencontrées par le service Audit interne sont :

- L'absence des bénéficiaires aux réunions des groupes lors de nos missions de contrôle dans les groupes rendant difficile la confirmation de soldes des encours de crédit et d'épargne pour dissuader

les éventuels cas de rétention d'épargne et de remboursement des bénéficiaires ;

- Difficulté de retrouver certains bénéficiaires en impayés ayant déménagés de leur lieu de résidence habituel ;

- Difficulté de retrouver les anciens dossiers de crédits des bénéficiaires en impayés due au problème d'archivage dans les agences ;
- La gestion des cas de malversation des employés licenciés.

9.10. Perspectives de l'audit interne et développements futurs

Afin d'atteindre les objectifs que s'était assignés le département pour le compte de l'exercice 2023, les perspectives en jeu sont ci-dessous citées :

- La réalisation des audits de portefeuille et de conformité dans les agences en tenant compte des échantillons par portefeuille des animateurs en fonction de l'importance des risques ;
- L'exécution d'un audit de gouvernance au siège ;
- La contribution à la préparation du passage d'Assilassimé dans la catégorie des SFD de l'article 44 de la loi ;
- La diffusion du plan de continuité des activités d'Assilassimé au personnel de l'intérieur ;
- La sensibilisation du personnel sur les différents niveaux de contrôle dans les agences de l'intérieur ;
- La mise à jour du plan de continuité des activités d'Assilassimé.

10. LES PERSPECTIVES D'ASSILASSIMÉ POUR L'ANNÉE 2023

Après cette première expérience de basculement des bases de données sur Dogakaba, un suivi périodique du circuit de collecte et de traitement digitalisés des données des activités socio-économiques permettra d'assurer une disponibilité en temps réel et l'intégrité des informations nécessaires aux différentes analyses de gestion de la performance sociale de Assilassimé. Prenant en compte que 2023 constitue l'année d'échéance de la plupart des objectifs sociaux définis qui sont le soubassement de l'analyse du profil-socio-économique et du bilan social de Assilassimé, il subsiste des efforts à faire pour la collecte de certaines données manquantes telles que :

- Le nombre des nouveaux bénéficiaires recevant pour la première fois un crédit formel ;
- Ceux qui déclarent avoir un autre crédit en cours ; ou encore
- Leur connaissance du montant de l'intérêt sur le crédit.

L'année 2023 connaîtra aussi une avancée concrète du projet de mutuelle de santé au profit des bénéficiaires de Assilassimé ; Après les études d'opportunité et de faisabilité réalisées avec l'appui de l'ONG

ATIA, un chronogramme a été établi qui prévoit le démarrage effectif de l'opérationnalisation du processus d'implémentation des services de mutuelle de santé sur deux agences pilotes (Adidogomé et Agoè) dès début de l'année.

Assilassimé a planifié d'entretenir le climat social en créant plus d'occasion de rencontres, de team-building de ses équipes, de permettre à chaque animateur de jouir de ses droits administratifs et de maintenir un environnement de travail adéquat pour fidéliser son personnel.

Identifier le réel problème de remboursement des bénéficiaires pour apporter une solution adéquate ; Mettre un groupe électrogène au siège pour pallier au problème de délestage,

Remettre en place le respect de la méthodologie,

Mettre en place un produit de crédit vert pour lutter efficacement contre la dégradation de l'environnement.

Instaurer la tontine dans toutes les agences de Assilassimé.



DEUXIÈME PARTIE

Annexes

Annexe : Les états statistiques et les états financiers

EXPEDITEUR		STATISTIQUES	DESTINATAIRE		
SIGLE : ASSILASSIME SOLIDARITE		TRIMESTRIELLES	MFBP / CAS-IMEC		
BP : 13 979	SIEGE : LOME	Situation au 31/12/2022	BP : 35251 Lomé		
TEL : 22 51 12 34			CASEF 2 ^e Etage, Portes 226		
E-MAIL : assilassime.solidarite@entrepreneur-sdumonde.org			Tél : 22 40 87 55		
Statut juridique : Association			Fax : 22 21 09 05		
			E-mail : casimec2009@yahoo.fr		
			Site web: www.finances.gouv.tg		
Type d'organisation : Associative					
	2020	2021	2022	Var %	
NOMBRE DE MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS					
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1) + (2)		87 046	101 954	17,13%	
Nombre de personnes physiques non membres de groupements (1) = (a)+(b)		85 762	100 385	17,06%	
* Hommes (a)		6 614	8 652	30,81%	
* Femmes (b)		79 148	91 733	15,90%	
Nombre de personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)		1 284	1 569	22,20%	
Nombre de groupements de personnes physiques-bénéficiaires					
Nombre total des membres des groupements de personnes physiques -bénéficiaires (a)+(b)		85 762	87 318	1,81%	
* Hommes (a)		6 614	7 684	33,08%	
* Femmes (b)		79 148	79 634	17,07%	
EFFECTIF DES DIRIGEANTS ET DU PERSONNEL EMPLOYE					
Nombre de membres du Conseil d'Administration ou de l'organe équivalent					
Nombre de membres du Conseil de surveillance		5	5	-	
Nombre de membres du Comité de Crédit					
Effectif total des employés (1)+(2)		130	137	5,38%	
* Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance (1)		14	15	7,14%	
* Autres employés (2)		116	122	5,17%	

Agents nationaux sous contrat à durée indéterminée	78	77	-1,28%
Agents nationaux sous contrat à durée déterminée	38	45	18,42%
Personnel expatrié sous contrat à durée indéterminée			
Personnel expatrié sous contrat à durée déterminée			
NOMBRE DES DEPOSANTS	74 934	88 720	18,48%
Nombre total de déposants (1)+(2)	74 934	88 720	18,48%
Nombre de déposants - personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	73 795	87 318	18,23%
* Hommes (a)	68 021	7 684	33,08%
* Femmes (b)	5 774	79 634	17,07%
Nombre de déposants - personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, association, etc.) (2)	1 138	1 402	23,20%
NOMBRE DE CREDIT EN COURS			
Nombre de crédit en cours (1)+(2)	30 600	31 118	1,64%
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	30 600	31 118	1,64%
* Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	2 856	27 598	22,61%
* Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)	27 744	3 520	-0,53%
Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physique, entreprise associations, etc.) (2)			
REPARTITION DES CREDITS SELON LEUR OBJET			
Crédits immobiliers	3 735 491 373	4 238 526 403	13,47%
Crédits d'équipement			
Crédits à la consommation			
Crédits de trésorerie	3 462 796 260	4 185 345 565	20,87%
Autres crédits	272 695 113	53 180 838	-80,50%

NOMBRE DE CREDITS EN SOUFFRANCE			
Nombre de crédits en souffrances (1)+(2)	349	788	125,79%
Nombre de crédits en souffrance sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	349	788	125,79%
* Nombre de crédit en souffrance sur les hommes (a)	36	58	61,11%
* Nombre de crédit en souffrance sur les femmes (b)	313	730	133,23%
Nombre de crédits en souffrance sur les personnes morales (groupement de personne physique, entreprises associations, etc.) (2)			
INDICATEURS SUR LA SURVEILLANCE			
Nombre d'institutions affiliées*			
Nombre d'institutions affiliées contrôlées*			
Nombre de réunions tenues par le Conseil de Surveillance*			-
Nombre d'agences ou de points de services**	11	11	-
Nombre de rapports de contrôle interne**	21		75%
NOMBRE DE STRUCTURES DE BASE (Caisses Autorisées)	1	1	-
Nombre de points de services, d'antennes ou d'agences	10	10	-

1. DONNÉES GÉNÉRALES

Tableau n°1.1 : Nombre de membres, bénéficiaires ou clients (en unités)

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1) +(2)	87 046	88 720	18,48%
Nombre de personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	85 762	87 318	18,23%
Hommes (a)	6 614	7 684	33,08%
Femmes (b)	79 148	79 634	17,07%
Nombre de personnes morales (groupement de personnes physiques, entreprises, associations, etc.)(2)	1 284	1 402	23,20%
Nombre de groupements de personnes physiques bénéficiaires (3) = (c)+(d)			
Hommes (c)	6 614	7 684	33,08%
Femmes (d)	79 148	79 634	17,07%

Tableau n°1.2 : Effectif des dirigeants et du personnel employé (en unités)

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Nombre de membres du Conseil d'Administration ou de l'organe équivalent	5	5	-
Nombre de membres du Conseil de Surveillance (*)	0	0	-
Nombre de membres du Comité de Crédit (*)	10	10	-
Nombre de membres des autres comités créés par le SFD (**)			
Effectif total des employés (3) = (1) + (2)	130	137	5,38%
Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance) dont : (1)	15	15	7,69%
- nationaux			
- personnel expatrié			
Autres employés (2) = (a) - (b) + (c)	116	122	5,17%
Agents permanents (a)	78	77	-1,28%
Agents contractuels (b)	38	45	18,42%
Personnel expatrié (c)			

(*) A renseigner par les institutions coopératives ou mutualistes d'épargne et de crédit

(**) A préciser

1.3 DONNÉES SUR LA GOUVERNANCE

Tableau sur l'état des rémunérations des dirigeants et du personnel de l'institution

Rubriques	2021	2022	Variation (%)
Masse salariale globale en FCFA [1]			
- Personnel dirigeant (Directeur Général et son adjoint, Directeurs de service) ;	44 964 762	58 078 347	29,16%
- autre personnel.	310 135 940	365 800 023	17,95%
Montant des frais généraux en FCFA	503 309 258	625 438 812	24,26%
Ratio Masse salariale rapportée aux frais généraux	70,55%	67,77%	-3,94%
Proportion salaire du Directeur Général rapporté aux frais généraux	3,78%	5,13%	35,71%

Tableau sur les remboursements de frais des dirigeants élus

Rubriques	2021	2022	Variation (%)
Indemnités de fonctions versées aux administrateurs non-salariés [2] en FCFA	0	0	0
Frais de tenue des réunions des organes et des assemblées en FCFA	587 979	1 048 293	78,29%
-Perdiem	587 979	1 048 293	78,29%
-Transport	0	0	0
- Hébergement	0	0	0
- Téléphone	0	0	0
- Carburant	0	0	0
- Autres	0	0	0

[1] Salaire, appointements, indemnités, gratifications et primes occasionnelles ou périodiques versés au personnel, les rémunérations des administrateurs salariés, les cotisations aux régimes de retraite, etc.

[2] S'applique aux sociétés (SA, SARL)

III. DONNÉES SUR LES OPÉRATIONS DE COLLECTE DE DÉPÔTS

Tableau n°3.1 : Evolution du montant des dépôts (en FCFA)

Indicateurs	2021	2022	Variation %
Montant total des dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (1) +(2)	1 935 111 169	2 345 532 883	21,21%
Montant des dépôts des personnes physiques membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	1 893 829 189	2 298 712 699	21,37%
Montant des dépôts des hommes (a)	174 218 330	227 262 411	30,45%
Montant des dépôts des femmes (b)	1 719 610 859	2 071 450 288	20,46%
Montant des dépôts des personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	41 281 980	46 820 184	13,42%

Tableau n°3.3 : Evolution du nombre de déposants (membres, bénéficiaires clients ayant un dépôt dans les livres du SFD) et des comptes inactifs

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Nombre total des déposants (1) + (2)	74 934	88 720	18,40%
Nombre de déposants personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	73 796	88 720	18,40%
Nombre de déposants hommes (a)	5 775	7 684	33,08%
Nombre de déposants femmes (b)	68 021	79 634	17,07%
Nombre de déposants personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	1 138	1 402	23,20%
Nombre de comptes inactifs			
Montant des soldes des comptes inactifs			
Nombre total des comptes	74 934	88 720	18,40%

Tableau n° 3.4 : Evolution du capital social *

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Montant du capital social (en milliers de FCFA)	0	0	-

* pour les sociétés de capitaux

IV. DONNEES SUR LES CREDITS (PRETS ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE)

Tableau n°4.1 : Evolution du montant annuel des prêts accordés* (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Montant des prêts accordés (1) + (2)	9 203 621 000	10 241 423 500	11,28%
Montant des prêts accordés aux personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	9 203 621 000	10 241 423 500	11,28%
Montant des prêts accordés aux hommes (a)	748 267 500	918 599 000	22,76%
Montant des prêts accordés aux femmes (b)	8 455 353 500	9 322 824 500	10,26%
Montant des prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	0	0	-

* il s'agit du montant des prêts accordés dans l'année

Tableau n°4.2 : Evolution du nombre de prêts accordés dans l'année (en unité)

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Nombre de prêts accordés (1) + (2)			
Nombre de prêts accordés aux personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	54 045	52 047	-3,70%
Nombre de prêts accordés aux hommes (a)	4 375	4 872	11,36%
Nombre de prêts accordés aux femmes (b)	49 670	47 175	-5,02%
Nombre de prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	0	0	0
Montant moyen des prêts accordés (somme des prêts rapportés au nombre de prêts accordés)	170 295	196 773	15,55%

Tableau n° 4.3 : Engagements par signature (en milliers de FCFA)

Nature de l'engagement donné	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Engagement de financements donnés en faveur des institutions financières	0	0	
Engagement de financements donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
Engagement de garanties d'ordre des institutions financières	0	0	
Engagement de garanties d'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	

Tableau n° 4.4 : Encours de crédit au 31 décembre (en FCFA)

Indicateurs	2021	2022	Variation (%)
Encours total de crédits (1) + (2)	3 735 491 373	4 238 526 403	13,47%
Encours de crédits sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	3 735 491 373	4 238 526 403	13,47%
Encours de crédits sur les hommes (a)	358 430 833	459 174 928	28,10%
Encours de crédits sur les femmes (b)	3 377 060 540	3 779 351 475	11,91%
Encours de crédits sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc) (2)	0	0	-

Tableau n°4.5 : Nombre de crédits en cours au 31 décembre (en unité)

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Nombre de crédits en cours (1) +(2)	30 600	31 118	1,69%
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	30 600	31 118	1,69%
Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	2 856	3 520	2,32%
Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)	27 744	27 598	-0,53%
Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	-	-	-

Tableau n° 4.8 : Opérations de crédit sur les ressources affectées

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Nombre de crédits accordés sur ressources affectées	-	-	-
Montant des crédits accordés sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-
Nombre de crédits en cours sur ressources affectées	-	-	-
Montant des crédits en cours sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-

Tableau 4.9 : Gestion du portefeuille de crédit

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Encours des créances en souffrance (en milliers de FCFA)	36 416 143	109 672 715	109,55%
Taux brut des créances en souffrance ¹	0,97%	1,65%	62,26%
Taux de remboursement des crédits accordés ²	95,35%	92,42%	-3,07%
Taux de recouvrement des créances en souffrance ³			
Encours brut des créances en souffrance sur ressources affectées (en milliers de FCFA)			
Taux brut de créances en souffrance sur ressources affectées ⁴			
Taux de remboursement des crédits accordés sur ressources affectées ⁵			
Taux de recouvrement des créances en souffrance sur ressources affectées ⁶			
Montant des crédits passés en perte (en milliers de FCFA)	14 615 948	16 080 040	10,02%
Taux de perte sur créances ⁷	0,39%	0,38%	-2,56%

¹ rapport entre l'encours brut des créances en souffrance et le total de l'encours brut des crédits

² rapport entre les échéances remboursées et le montant attendu au cours de l'année

³ rapport entre le montant des créances en souffrance recouvrées et le montant total des créances en souffrance

⁴ rapport entre l'encours brut des créances en souffrance sur ressources affectées et le montant total de l'encours brut des crédits sur ressources affectées.

⁵ rapport entre le montant des échéances des crédits sur ressources affectées effectivement remboursées et le total des échéances attendues sur les crédits sur ressources affectées

⁶ rapport entre le montant recouvré sur créances en souffrance sur ressources affectées et le total des créances en souffrance sur ressources affectées

⁷ rapport entre le montant des crédits passés en perte et le total de l'encours des crédits de la période

Tableau n°4.6 : Evolution de l'encours des crédits par terme

Encours total des crédits en milliers de FCFA (Année n)		Encours total des crédits en milliers de FCFA (Année n-1)		Validation de l'encours des crédits à court terme	Validation de l'encours des crédits à moyen et long terme
Court terme	Moyen et long terme	Court terme	Moyen et long terme		
3 674 234 660	61 256 713	4 179 305 893	59 220 510	11,91%	28,10%

Tableau n°4.7 : Encours des crédits des agents relevant des Autorités de contrôle (Ministère chargé des Finances, BCEAO et commission Bancaire de l'UMOA)

Prénoms et nom	Encours total des crédits (en FCFA)	Structure dont relève l'emprunteur
NEANT		

V. DONNÉES SUR LES AUTRES ACTIVITÉS AUTORISÉES

5.1 Activités de transfert rapide d'argent

Informations d'ordre général :

- nom et adresse du représentant (Banque, Poste) ;
ORABANK-TOGO Place de l'indépendance, Angle avenue des Nîmes et Nicolas Grunitzky. Boite postale. 65 Lomé – TOGO. Téléphone. 00 (228) 22 21 36 41

- nom et adresse de la société représentée (western union, money gram, etc) ;

- nombre d'opérations exécutées au cours l'année :

A l'émission

A la réception

Tableau n°5.1 : Opération de transferts (en milliers de FCFA)

Rubriques	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Transfert reçus (1)		6 088 620	
UEMOA		10 000	
Autres pays africains			
Union européenne		3 099 255	
Etats Unis		2 363 860	
Autres pays		615 505	
Transferts émis (2)		578 000	
UEMOA		50 000	
Union européenne		528 000	
Etats Unis			
Autres pays			
Solde des transferts (3) = (1) + (2)		5 510 620	

5.2 Activités de micro assurance

Information d'ordre général :

Nombre de bénéficiaires ;

Catégories de prestations offertes : à détailler

Tableau n° 5.2 : Opérations de micro assurances (en milliers de FCFA)

Rubriques	Année (n-1)	Année (n)	Variation (en %)
Montant des primes émises			
Assurance-vie			
Assurance non vie			
Montant des arriérés de primes			
Montant des sinistres à payer			
		NEANT	

Tableau n° 5.3 : Opérations de change

Devises concernées	Montant des devises achetées	Contrevaieur en FCFA des devises achetées	Montant des devises vendues	Contre-valeur en FCFA des devises vendues
EURO (EUR)				
Dollar des EU (USD)				
Franc Suisse (CHF)				
Livre Sterling (GBP)				
Autres				
		NEANT		

VI. AUTRES INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Tableau n°6.1 : Tarification des opérations avec la clientèle (*)

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)
Taux d'intérêt créditeur minimum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	0	0
Taux d'intérêt créditeur maximum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	0	0
Taux d'intérêt nominal débiteur minimum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	6,00%	6,00%
Taux d'intérêt nominal débiteur maximum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	18%	18%
Taux d'intérêt effectif global (**)	22,59%	22,59%

(*) : Communiquer le taux d'intérêt annuel

(**) : Indiquer le mode de détermination

Tableau n°6.2 : Répartition des crédits selon leurs objets (en milliers de FCFA)

Objet du crédit	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Crédits immobiliers	0	0	
Crédits d'équipement	0	0	
Crédits à la consommation	0	0	
Crédits en trésorerie	0	0	
Autres crédits (commerces alimentaires, non alimentaires, mixtes, restauration et prestation de service)	9 203 621	10 241 423	11,27%

Tableau 6.3 : Dons et œuvres sociales

Références du bénéficiaire	Nature du don ou des œuvres sociales	Evaluation financières (en FCFA)
NEANT		

Tableau 6.4 : Répartition sectorielles des crédits accordés (*) en milliers de FCFA

Secteurs d'activité	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	
Industries extractives	0	0	
Industries manufacturières	0	0	
Bâtiment et travaux publics	0	0	
Commerce, restaurants, hôtels	9 203 621	10 241 423	11,27%
Electricité, gaz, eau	0	0	
Transports, entrepôts et communications	0	0	
Assurances, services* aux entreprises	0	0	
Immobilier	0	0	
Services divers	0	0	

* La sectorisation retenue dans ce tableau est celle prévue par le référentiel comptable spécifique des SFD

VII. OPERATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Tableau n°7 : Opérations avec les autres institutions financières (établissement de crédit, SFD, autres institutions financières) et les partenaires au développement

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Encours des placements auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	400 000 000	90 000 000	-77,5%
Encours des emprunts auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	1 883 706 431	1 501 682 804	-20,28%
Montant total des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières	1 583 545 175	568 559 943	64,10%
Taux d'intérêt moyen des emprunts obtenus dans l'année auprès des institutions financières	7,5%	7,5%	-
Ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-
Subventions d'exploitation reçues (en milliers de FCFA)	37 224 381	28 671 084	-22,98%
Subventions d'équipement reçues (en milliers de FCFA)	78 312 943	10 680 00	-86,36%

Non applicable car la structure n'est pas un réseau.

IX. FONCTIONNEMENT ET VIE DES ORGANES

Tableau n°9 : Nombre de réunions tenues au cours de l'année

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Par l'assemblée Générale	1	1	-
Par le conseil d'Administration ou l'organe équivalent	5	5	-
Par le Conseil de Surveillance (*)	3	3	-
Par le Comité de Crédit (*)	12	12	-
Par les autres comités (**)	-	-	-

(*) A renseigner par les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit

(**) A préciser

X. PERFORMANCES FINANCIÈRES

Tableau n°10 : Indicateurs de performances financières

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Marge d'intérêt en milliers de FCFA	604 242 172	762 400 424	26,17%
Produit financier net en milliers de FCFA	582 565 600	732 840 233	25,80%
Résultat net en milliers de FCFA	79 658 735	68 035 897	-14,59%
Taux de marge nette ¹	13,18%	8,92%	-32,32%
¹ Le taux de marge nette est égal au rapport entre le résultat net et la marge d'intérêt.			

¹ Le taux de marge nette est égal au rapport entre le résultat net et la marge d'intérêt.

BILAN VERSION DEVELOPEE									
Etat : TOGO		ASSILASSIME SOLIDARITE		DIMF 2000					
DATE D'ARRETE DES COMPTES: 2022/12/31		Etablissement:							
D:AAO		F:XX/NT:XXX		(en Francs CFA)					
P.A		M:X							
N.S.:XXX X/XX									
Code Poste	ACTIF	BRUT	AMORT/IPR OV	NET	2021	Code Poste	PASSIF	2022	2021
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	424 731 155		424 731 155	821 074 768	F01	OPERATIONS DE TRESORERIE AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	1511518 202	1887 072 363
A10	Valeur en caisse	58 865 992		58 865 992	27 369 735	F1A	Comptes ordinaires créditeurs		
A11	Billets monnaies	58 865 992		58 865 992	27 369 735	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs		
A12	Comptes ordinaires débiteurs	274 789 621		274 789 621	384 000 594	F2B	Dépôts à terme reçus		
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	90 000 000		90 000 000	400 000 000	F2C	Dépôts de garantie reçus		
A2H	Dépôts à terme constitués	90 000 000		90 000 000	400 000 000	F2D	Autres dépôts reçus		
A2I	Dépôts de garantie constitués					F3A	Comptes d'emprunts	1 501 682 804	1 883 706 431
A2J	Autres dépôts constitués					F3E	Emprunts à moins d'un an		
A3A	Comptes de prêts					F3F	Emprunts à terme	1501682 804	1883 706 431
A3B	Prêts à moins d'un an					F50	Autres sommes dues aux institutions financières		
A3C	Prêts à terme					F55	Ressources affectées		
A60	Créances rattachées	1 075 542		1 075 542	9 704 439	F60	Dettes rattachées	9 835 398	3 365 932
A70	Prêts en souffrance					G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	2 345 532 883	1 935 132 219
	Prêts immobilisés					G10	Comptes ordinaires créditeurs	1075 832 166	925 4182 12
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus					G15	Dépôts à terme reçus		
A72	Prêts en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus					G2A	Comptes d'épargne à régime spécial		
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus					G30	Autres dépôts de garantie reçus	1269 700 717	1009 628 122
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	4 273 216 640	47 808 806	4 225 407 834	3 737 660 349	G35	Autres dépôts reçus		85 885
B2D	Crédits à court terme	4 073 034 568		4 073 034 568	3 637 890 730	G60	Emprunts		
B2N	Comptes ordinaires					G70	Autres sommes dues		
B30	Crédits à moyen terme	55 639 510		55 639 510	61200 200	G90	Dettes rattachées		
B40	Crédits à long terme					H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	28 558 134	57 571 863
B65	Créances rattachées	34 690 237		34 690 237	19788 830	H10	Versements restant à effectuer		
B70	Crédits en souffrance	109 852 325	47 808 806	62 043 519	18 780 589	H40	Créditeurs divers	1 1970 344	41539 232
	Crédits immobilisés	179610		179 610		H6A	Comptes d'ordre et divers	16 587 790	16 032 631
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	37 366 730	9 170 440	28 196 290	10805 997	H6B	Comptes de liaison		
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	50 017 095	24 322 176	25 694 919	7 050 587	H6C	Comptes de différences de conversion		62
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	22 288 890	14316190	7 972 700	924 005	H6G	Comptes de régularisation-passif	16587 790	16032 631

		148 055 671	4 068 014	143 987 657	83 871 905	H6P		
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES						Compte d'attente-passif	
C10	Titres de placement					KO1	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
C30	Comptes de stocks	15 070 530		15 070 530	7 161 603	K20	Titres de participation	
C31	Stock de meubles					L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	1 046 557 363
C32	Stocks de marchandises					L10	Subventions d'investissement	67 477 254
C33	Stocks de fournitures	14819415		14819415	7 053 303	L20	Fonds affectés	19 678 710
C34	Autres stocks et assimilés	251115		251115	108300	L21	Fonds de garantie	19678 710
C40	Débiteurs divers	107 059 523	4 068 014	102 991 509	50 506 842	L22	Fonds d'assurance	
C55	Créances rattachées					L23	Fonds de bonification	
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat					L24	Fonds de sécurité	
C59	Valeurs à rejeter					L25	Autres fonds affectés	
C6A	Comptes d'ordre et divers	25 925 618		25 925 618	26 203 460	L27	Fonds de crédit	928 615 262
C6B	Comptes liaison					L30	Provisions pour risques et charges	
C6C	Comptes de différence de conversion					L31	Provisions pour charges de retraite	
C6G	Comptes régularisation - actif	25 714975		25 714975	26 119860	L32	Provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	
C6Q	Comptes transitoires					L33	Autres provisions pour risques et charges	
C6R	Comptes d'attente - actif	210643		210643	83 600	L35	Provisions réglementées	
D01	VALEURS IMMOBILISEES	287 011 654	148 971 718	138 039 936	112 981 841	L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes	
D1A	Immobilisations financières					L37	Provision spéciale de réévaluation	
D10	Prêts et titres subordonnés					L41	Emprunt et titres émis subordonnés	
D1E	Titres de participation					L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	
D1L	Titres d'investissement					L45	Fonds pour risques financiers généraux	
D1S	Dépôts et cautions	6 990 000		6 990 000	6 990 000	L50	Primes liées au capital	
D23	Immobilisations en cours					L55	Réserves	48 923
D24	Incorporelles					L56	Réserve générale	48 923
D25	Corporelles					L57	Réserves facultatives	
D30	Immobilisations d'exploitation	280 021 654	148 971 718	131 049 936	105 991 841	L58	Autres réserves	
D31	Incorporelles	84 658 750	43 886 010	40 772 740	10 993 500	L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	
D36	Corporelles	195362 904	105085 708	90 277 196	94 998 341	L60	Capital	
D40	Immobilisations hors exploitation					L61	Capital appelé	
D41	Incorporelles					L62	Capital non appelé	
D45	Corporelles					L65	Fonds de dotation	52 137 721
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie					L70	Report à nouveau (+ ou -)	-69 757 698
D46	Incorporelles					L75	Excédent des produits sur les charges	
D47	Corporelles					L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	79 658 735
D50	Crédit bail et opérations assimilées					L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	68 035 901
D51	Credit-bail					L82	Excédent ou déficit de l'exercice	79 658 735
D52	L.O.A.							
D53	Location-vente							
D60	Créances rattachées							
D70	Créances en souffrance							
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus							
D72	Créances en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus							
D73	Créances en souffrance de plus 12 mois à 24 mois au plus							
E01	ACTIONNAIRES ASSOCIES OUMEMBRES							
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé							
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé							
E06	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS							
E90	TOTAL DE L'ACTIF	5 133 015 120	200 848 538	4 932 166 582	4 755 568 863	L90	TOTAL DU PASSIF	4 932 166 582
								4 755 588 863

Etat: TOGO		COMPTÉ DE RESULTAT VERSION DEVELOPEE			ASSILASSIME SOLIDARITE		DIMF 2080
DATE D'ARRETE DES COMPTES: 2022/12/31		Etablissement					
	RA0	D:					
	F: xx/NT: xxx						(En Franc CFA)
P: A	N.S.: TOG x/xx	M: 1					
Code poste	CHARGES	déc.-22	déc.-21	Code poste	PRODUITS	déc.-22	déc.-21
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	116 944 253	79 584 079	V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	12 707 122	19 792 395
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	-	-	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	-	-
R1B	Organe financier			V1B	Organe financier		
R1C	Caisse centrale			V1C	Caisse centrale		
R1D	Trésor Public			V1D	Trésor Public		
R1E	CCP			V1E	CCP		
R1F	Banques et correspondants			V1F	Banques et correspondants		
R1H	Etablissements financiers			V1H	Etablissements financiers		
R1I	SFD			V1I	SFD		
R1K	Autres institutions financières			V1K	Autres institutions financières		
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	-	-	V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	12 707 122	19 563 215
R1N	Dépôts à terme reçus			V1Q	Dépôts à terme constitués	127 122	133 215
R1P	Dépôts de garantie reçus			V1R	Dépôts de garantie constitués		
R1Q	Autres dépôts reçus			V1S	Autres dépôts constitués		
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	116 944 253	79 584 079	V2A	Intérêts sur comptes de prêts	-	-
R2F	Intérêts sur emprunt à moins d'un an			V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an		
R2G	Intérêts sur emprunts à terme	1384 253	7984 079	V2G	Intérêts sur prêts à terme		
R2R	Autres intérêts	-	-	V2Q	Autres intérêts	-	-
R2T	Divers intérêts			V2S	Divers intérêts		
R2Z	Commissions			V2T	Commissions		2280
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	6 019 050	-	V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	872 656 605	664 033 856
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires, clients	6 019 050	-	V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	696 102 431	502 621 284
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	109050		V3G	Autres crédits à court terme	69429 132	50478 083
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus			V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	173 299	143201
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial			V3N	Intérêts sur crédits à long terme		
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus			V3R	Autres intérêts	-	-
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus			V3T	Divers intérêts		
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues			V3X	Commissions	17354 174	1412572
R3Q	Autres intérêts						-
R3T	Commissions						

	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	762 400 424	604 242 172		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	-
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	122 963 303	79 584 079		TOTAL PRODUITS D'INTERETS	885 363 727
R4B	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	-	-	V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES	-
R4C	Charges et pertes sur titres de placement			V4C	Produits et profits sur titres de placement	
R4K	Charges sur opérations diverses			V4D	Intérêts sur crédits accordés aux personnel non membres	
R4N	Commissions			V4E	Produits sur opérations diverses	-
R8B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	V4F	Commissions	
R5C	Frais d'acquisition			V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-
R5D	Etalement de la prime			V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés	
R8E	Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	-	-	V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	-
R8G	Charges sur opérations de crédit-bail	-	-	V5F	Produits et profits sur titres d'investissements	-
R5H	Dotations aux amortissements			V5G	PRODUITS SUR CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	
R5J	Dotations aux provisions			V5H	Produits sur opérations de crédit-bail	
R5K	Moins-values de cession			V5J	Loyers	
R5L	Autres charges			V5K	Reprises de provisions	
R5M	Charges sur opérations de location avec option d'achat	-	-	V5L	Plus -values de cession	-
R5N	Dotations aux amortissements			V5M	Autres produits	
R5P	Dotations aux provisions			V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat	
R5Q	Moins-values de cession			V5P	Loyers	
R5R	Autres charges			V5Q	Reprises de provisions	
R8S	Charges sur opérations de location-vente	-	-	V5R	Plus -values de cession	-
R5T	Dotations aux amortissements			V5S	Autres produits	
R5U	Dotations aux provisions			V5T	Produits sur opérations de location-vente	
R5V	Moins-values de cession			V5V	Loyers	
R5X	Autres charges			V5W	Reprises de provisions	
R5Y	Charges sur emprunts et titres émis subordonnés			V5X	Plus-values de cession	-
R8A	CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGE	-	-	V5Y	Autres produits	
R6B	Pertes sur opérations de change			V6A	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGE	
R6C	Commissions			V6B	Gains sur opérations de change	-
R6F	CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN	-	-	V6C	Commissions	

R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières								V6F	PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN			-
R6L	Charges sur engagements de financements reçus des membres, bénéficiaires ou clients								V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières			
R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières								V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients			
R6P	Charges sur engagements de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients								V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières			
R6S	Charges sur engagements sur titres								V6P	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients			
R6T	Charges sur autres engagements reçus								V6Q	Produits sur engagements sur titres			
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	33 220 847		23 189 728					V6R	Produits sur autres engagements donnés			
R6W	Charges sur les moyens de paiement								V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers			
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	3 320 847		2 089 728					V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	3 660 656		1 513 156
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE								V6V	Produits sur les moyens de paiement		6 883	
R7B	Moins-value de cession d'éléments d'actif								V6W	Autres produits sur prestations de services financiers		041763	513156
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière								V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE			-
R7D	Diverses charges d'exploitation financière								V7B	Plus-values de cession d'éléments d'actif			
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS								V7C	Transferts de charges d'exploitation financière		2 960 191	
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES								V7D	Divers produits d'exploitation financière			-
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	29 560 191		23 189 728						AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	29 560 191		23 189 728
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	762 400 424		604 242 172						AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS			1 513 156
	PRODUIT NET FINANCIER	732 840 233		582 565 600						MARGE D'INTERET DEFICITAIRE			-
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	- 7 316 712		2 603 905						AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES			21 676 572
R8G	Achats de marchandises	4 400 0		9 200 0						CHARGE FINANCIERE NETTE		556 000	1 331 900
R8J	Stocks vendus									VENTES			
R8L	Variations de stocks de marchandises	- 766 112		678 005					V8B	MARGE COMMERCIALE			
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	625 438 812		582 193 415					V8C	Ventes de marchandises		5 800 0	381 900
S02	FRAIS DE PERSONNEL	423 878 370		355 100 702						PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	28 571 084		74 623 851

S03	Salaires et traitements	36002 849	30298 522	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	-
S04	Charges sociales	5626 670	4827 127	W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	-
S05	Appointements et indemnités versés aux stagiaires	048 851	575 053	W4D	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçus	
S1A	IMPÔTS ET TAXES	273 297	457 239	W4G	Plus-values de cession	-
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	1298	35281	W4H	sur immobilisations incorporelles et corporelles	
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	117 999	100 998	W4J	sur immobilisations financières	-
S1D	Impôts directs			W4K	Revenus des immobilisations hors exploitation	
S1G	Impôts indirects			W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	-
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	300	1988	W4M	Charges rattachées	
S1J	Impôts et taxes divers			W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices	
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes	201 287 145		W4P	Autres transferts de charges	-
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	201 287 145	147 751 317	W4Q	Autres produits divers d'exploitation	
S2B	Services extérieurs	60 047 710	45 254 823	W50	PRODUCTION IMMOBILISEE	-
S2C	Redevances de crédit-bail			W51	Immobilisations corporelles	
S2D	Loyers	1349 388	131 6452	W52	Immobilisations incorporelles	
S2F	Charges locative et de co-propriété			W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2871084
S2H	Entretien et réparations	797 593	216585	X50	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	630 500
S2J	Primes d'assurance	2218883	1034 409	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-
S2K	Etudes et recherches			X54	Reprises d'amortissements des immobilisations	
S2M	Frais de formation du personnel	907 492	878 230	X56	Reprises de provisions sur immobilisations	
S2L	Divers	674 354	909 147	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	38 883 670
S3A	Autres services extérieurs	140 097 346	101 887 902	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	33 272 565
S3B	Personnel extérieur à l'institution	3560 636	1308 392	X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	1719054
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	109 443	1135093	X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus	313311
S3E	Publicité, publications et relations publiques	720 693	4603	X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus	743 010
S3G	Transports de biens	1094	954	X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	901010
S3J	Transports collectifs du personnel			X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	
S3L	Déplacements, missions et réceptions	81222	976 132	X6I	Reprises de provisions réglementées	
S3M	Achats non stockés de matières et fournitures	6854 435	4879 789	X6J	Récupération sur créances amorties	4675
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	871913	132739	X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	924 409
S3P	Divers			X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	9062

		1 142 089	608 592	L80	DEFICIT	
S4A	Charges diverses d'exploitation					
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires					
S4D	Indemnités de fonction versées					
S4I	Frais de tenue d'assemblée	048 293	58779			
S4K	Moins-value de cession sur immobilisations		-			
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles					
S4M	sur immobilisations financières		-			
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière					
S4Q	Produits rétrocedés					
S4R	Autres transferts de produits					
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	996	203			
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX					
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	51 837 174	36 332 056			
T53	Dotation aux amortissements de charges à répartir					
T54	Dotation aux amortissements des immobilisations exploitation	3887 174	3632 056			
T55	Dotation aux amortissements des immobilisations hors exploitation					
T56	Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours					
T57	Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation					
T58	Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation					
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	85 300 244	42 552 101			
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	65 964 127	24 223 205			
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	3000 375	181025			
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus	2760 404	205 396			
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus	203 348	206 784			
T6G	Dotation aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	256 077	312948			
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges					
T6J	Dotations aux provisions réglementées					
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	629 645	220 798			
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	450 395	895 150			
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	324 184	626			
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	436 553	301831			
T82	IMPÔTS SUR LES EXCEDENTS					
	CHARGES					
L80	EXCEDENT	68 035 897	79 658 735			
T84	TOTAL	986 850 302	771 224 319	X84	986 850 302	771 224 319
	PRODUITS					
	TOTAL PRODUITS					



Anié, au sud du grand marché d'anié,
à 400 m du côté de la nationale N1
Tél : 9712 5151

Atakpamé, quartier AGBONOU KPOTAME
non loin du lycée d'AGBONOU
Tél : 9679 9797

Amlame, quartier AMLAME 2
agence en face de l'antenne de TOGOCEL
Tél : 7960 3595

Tokoïn hôpital en face vers l'école National des sages femmes Tél : 9657 8585	Vakpossito en face du marché Tél : 9350 1825	Marché de Hedzranawe, Quartier Tingame Tél : 96577272
Adidogome, Carrefour Lapampa en face de la maison aponic Tél : 7960 3995	Carrefour Sanguera dans le von de l'école IPG Tél : 9741 4279	
Baguida en face de l'école primaire catholique Tél : 9328 0993	Agoè, carrefour commando en allant vers kossigan Tél : 9238 0538	

Aneho, quartier Adjodo en face du marché
ABLODE (Ablodéssi)
Tél : 9689 5151